

LANCEMENT DE LA BRANCHE AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHEL DE L'ONUDC :

Les efforts et l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme salués

page 3

ED DIWAN

N°2408

Quotidien national d'informations | Mercredi 11 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

POLLUTION DU COURS DE L'OUED MOUILAH :

Chargée par le président de la République, une délégation ministérielle à Tlemcen pour faire le constat et prendre les mesures nécessaires



page 2

Actualité

L'UNPA salue les décisions du président de la République visant à promouvoir le secteur agricole 2

ORAN :

Kamel Daoud et son épouse condamnés par contumace à cinq ans de prison ferme 2



42EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE :

Ouverture des travaux de la 77ème réunion du Bureau exécutif à Alger 3

HYDROCARBURES :

L'Algérie, leader africain de la production avec un potentiel important de croissance

p3

POLLUTION DU COURS DE L'OUED MOUILAH :

Chargée par le président de la République, une délégation ministérielle à Tlemcen pour faire le constat et prendre les mesures nécessaires

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, s'est rendu, mardi, dans la wilaya de Tlemcen, accompagné de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, KaouterKrikou, du ministre de l'Hydraulique, LounèsBouzegza, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene et du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani.

La visite de la délégation ministérielle s'inscrit dans le cadre du constat et de la prise des mesures nécessaires pour faire face à la pollution du cours de l'Oued Mouilah, principale affluent alimentant le barrage de Hammam Boughrara, après qu'une commission d'experts représentant plusieurs secteurs eut constaté auparavant les effets de cette pollution dans la région.



POLLUTION DE L'OUED MOUILAH: « Le phénomène n'est pas innocent »

S'exprimant lors de sa visite effectuée sur les lieux en compagnie d'une forte délégation ministérielle, Merad a souligné, selon un communiqué du ministère que « le phénomène de pollution provenant d'un pays voisin, observé dans la vallée de Mouilah, n'est pas innocent » Le ministre a assuré en outre que les préoccupations soulevées « seront transmises aux plus hautes autorités du pays afin de prendre toutes les mesures nécessaires, en coordination avec les organismes compétents aux niveaux national et international, pour garantir la protection de la nation et la sécurité des citoyens sur le plan alimentaire, environnemental et sanitaire », a rapporté la même source.

L'UNPA salue les décisions du président de la République visant à promouvoir le secteur agricole

Le secrétaire national de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), M. Slimane Dribine, a indiqué, lundi, que les décisions relatives à l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture et à la révision du fonctionnement et de l'organisation des entreprises relevant du secteur, conformément aux orientations données dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres consacrée au secteur agricole, sont de nature à renforcer la transparence dans la gestion et à améliorer la performance et l'efficacité des structures agricoles. Dans une déclaration à l'APS, M. Dribine a expliqué que l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation locale de l'agriculture, de manière à permettre un recensement plus précis et moderne des différentes potentialités agricoles, "figure parmi les questions structurelles à même d'améliorer l'organisation du secteur", soulignant, à cet égard, l'importance majeure de la décision du président de la République portant création d'un service spécialisé dans les statistiques agricoles, chargé de recenser les données relatives au nombre d'agriculteurs, au volume de production, à la richesse animale, aux surfaces agricoles et à d'autres indicateurs. "La disponibilité de statistiques précises permettra de déterminer les besoins réels en produits agricoles et de définir les surfaces cultivables en fonction des saisons, ainsi que de garantir la traçabilité des produits, de la source jusqu'au consommateur, contribuant ainsi à la lutte contre la spéculation", a-t-il ajouté. Par ailleurs, le responsable de l'Union a mis en avant l'importance des orientations du président de la République relatives à la révision du fonctionnement et de l'organisation des entreprises relevant du secteur agricole, notant que cette mesure permettra d'améliorer la régulation du marché des produits agricoles, par le renforcement des capacités de stockage, la prise en charge des excédents de production et leur achat auprès des agriculteurs, puis leur commercialisation, de manière à réduire la chaîne des intermédiaires. Le secrétaire national de l'UNPA a, en outre, salué les orientations du président de la République visant à lutter contre toutes les formes de rétention des productions agricoles par les agriculteurs et à interdire de laisser les terres en friche ou sans exploitation, réaffirmant le soutien de l'Union à ces décisions, au regard des moyens mis par l'Etat à la disposition des agriculteurs, lesquels appellent, a-t-il dit, à "s'engager pleinement dans les efforts visant à accroître la production nationale et à réaliser une autosuffisance durable". Il a insisté, dans ce sens, sur l'importance d'exploiter les terres agricoles selon des cycles agricoles appropriés, notamment pour les terres proches des barrages et celles disposant de sources hydriques faciles à exploiter, ce qui permet de diversifier les récoltes et de renforcer la production. L'intervenant est revenu, d'autre part, sur l'importance d'une préparation précoce de la saison de moisson-battage, conformément aux orientations du président de la République, en vue d'assurer des espaces de stockage, de garantir la disponibilité des moissonneuses-batteuses, des moyens de transport et du matériel nécessaire pour la réussite de l'opération, et permettre ainsi aux agriculteurs de collecter et de commercialiser leurs productions dans les meilleures conditions. Il a également salué l'orientation du président de la République relative à l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail. Le président de la République avait présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a pris une série de décisions, et donné des directives et des orientations, dont l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, en vue d'assurer une plus grande transparence et un recensement moderne et plus précis, la nécessité de lutter contre toutes les formes de rétention des productions agricoles, l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail, et l'élaboration d'un plan de répartition des tâches au sein du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en confiant le secteur de la pêche à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture et celui des forêts à un secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, chargé des forêts.

CONTROLE DE LA QUALITE :

Un programme de création d'un réseau de laboratoires d'analyses des produits aux frontières

Un réseau national intégré de laboratoires d'analyses de la qualité des produits, sera créé au niveau de l'ensemble des ports, aéroports et postes frontaliers, dans le but de renforcer le contrôle des produits importés, afin de protéger la santé publique et garantir la sécurité et la sûreté du consommateur, a indiqué mardi le directeur général du Centre national de la qualité et de l'emballage (CAQE), Omar Chaâbna. Dans une déclaration à l'APS, M. Chaâbna a expliqué que la feuille de route du projet de création de ce réseau comprend une phase pilote portant sur la réalisation d'un laboratoire au niveau du port d'Alger et de l'aéroport international Houari-Boumediene, inaugurés samedi dernier. Cette étape sera suivie par la généralisation du projet aux ports d'Oran, de Béjaïa, de Skikda, d'Annaba, de Mostaganem, de Jijel et de Tlemcen (Ghazaouet), pour aboutir à la mise en place d'un réseau national intégré couvrant l'ensemble des ports, aéroports et passages frontaliers terrestres. Les missions de ces laboratoires, qui fonctionnent selon une vision complémentaire entre plusieurs départements ministériels, notamment le Commerce intérieur, la Santé, ainsi que l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, consistent principalement à protéger la santé et la sécurité du consommateur, et à s'assurer de la conformité des produits, a souligné le responsable. Le président de la République a ordonné lors du dernier Conseil des ministres d'augmenter le nombre de laboratoires de contrôle au niveau des ports et des aéroports, et de ne pas se contenter de deux laboratoires, comme c'est le cas actuellement, afin de protéger la santé publique, en priorisant les ports les plus actifs, notamment ceux d'Oran, de Mostaganem, de Ghazaouet, de Jijel et d'Annaba. Il a ordonné aussi au ministre de la Justice de procéder, dès la mise en place des laboratoires de contrôle, au renforcement du dispositif juridique par des peines maximales en cas d'implication délibérée dans l'introduction de substances et de produits menaçant la santé publique dans le pays, via les aéroports, les ports et les frontières terrestres. Le projet de généralisation des laboratoires repose - a expliqué le même responsable - sur un modèle intégré comprenant l'analyse rapide au niveau des postes frontaliers, permettant d'obtenir les résultats dans des délais allant de quelques minutes à quelques heures, garantissant ainsi la fluidité, ainsi que l'analyse confirmative dans les laboratoires nationaux selon des méthodes de référence. Le directeur du Centre a ajouté que les domaines d'intervention de ces laboratoires englobent les produits alimentaires et non alimentaires, tout en effectuant des analyses biologiques, et physico-chimiques, en s'appuyant sur des techniques modernes. M. Chaâbna a indiqué qu'un travail s'effectue pour faire rapprocher ces laboratoires des zones sous douanes aux postes frontaliers afin de faciliter les opérations d'examen et d'analyse et de renforcer le contrôle des marchandises lors de leur entrée sur le territoire national. Ces laboratoires comprennent des équipes spécialisées avec une importante capacité d'analyse, selon les techniques et les moyens disponibles, a précisé le responsable.

ORAN :

Kamel Daoud et son épouse condamnés par contumace à cinq ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel de Fellaoucene à Oran a rendu, mardi, un jugement par contumace condamnant l'accusé Kamel Daoud et son épouse Aïcha Dahdouh à cinq ans de prison ferme et à une amende de 300.000 DA, tout en confirmant le mandat d'arrêt international émis à leur encontre. Ce jugement intervient dans le cadre de l'affaire relative à la plainte déposée par la victime Saïda A, portant sur des accusations de divulgation du secret professionnel, de vol d'un dossier médical et d'atteinte à la vie privée. Le verdict a été prononcé après délibération, à la suite du réquisitoire du représentant du ministère public, qui avait requis une peine de six ans de prison à l'encontre des deux prévenus, lors de l'audience tenue le 13 octobre dernier. Pour rappel, l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie de Sidi Chahmi (Oran) s'était constitué partie civile dans cette affaire lors du dépôt de la plainte. Son représentant avait également été entendu par le juge d'instruction au sujet du dossier médical de la victime, qui était prise en charge au sein de cet établissement.

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site : www.fr.eddiwan.dz
Email : contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

42EME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE :

Ouverture des travaux de la 77ème réunion du Bureau exécutif à Alger

Les travaux de la 77e réunion du Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice ont débuté, mardi à Alger, en préparation de la 42e session du Conseil, prévue mercredi.



Cette réunion, qui s'est tenue au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal", est consacrée à l'examen et à la préparation des différentes clauses et projets de résolution inscrits à l'ordre du jour de la session du Conseil des ministres arabes de la Justice, qui se tiendra sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, avec la participation d'un nombre important de ministres de la Justice et de représentants des pays arabes. La session verra également la participation de représentants du Secrétariat général de la Ligue des Etats arabes, du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire et du Secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur. Cette rencontre régionale s'inscrit dans le cadre du renforcement du processus de coopération arabe commune dans les domaines juridique et judiciaire, de la consécration de la coordination et de la concertation entre les ministères de la Justice des pays arabes, du renforcement de l'Etat de droit et de la protection des droits et des libertés, ainsi que de la lutte contre les nouveaux défis juridiques aux niveaux régional et international. La 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice examinera un ensemble de questions relatives à l'activation des conventions arabes relatives à la lutte contre le terrorisme, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, les crimes liés aux technologies de l'information et la corruption, outre l'examen de l'élaboration de nouvelles conventions, notamment une convention arabe relative à la protection des données à caractère personnel. L'ordre du jour prévoit, entre autres, l'examen de projets de lois arabes relatifs à la protection des enfants dans les conflits armés, à la lutte contre les discours de haine et à l'aide aux déplacés internes dans les pays arabes, ainsi que de la loi arabe unifiée type de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes. La session constituera aussi une occasion d'élire de nouveaux membres du Bureau exécutif, d'évaluer les travaux du Centre arabe de recherche juridique et judiciaire pour l'année en cours et d'approuver les activités programmées pour l'année prochaine.

LANCEMENT DE LA BRANCHE AFRIQUE DE L'OUEST ET SAHEL DE L'ONUDC :

Les efforts et l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme salués

Les participants, mardi à Alger, à la cérémonie de lancement officiel de la branche Afrique de l'Ouest et Sahel relevant du cadre stratégique "CONNECT" de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ont salué les efforts et l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et son engagement en faveur du renforcement de la coopération régionale et intercontinentale pour faire face au terrorisme et à ses liens avec le crime organisé transfrontalier, soulignant l'importance de lancer, depuis l'Algérie, la phase opérationnelle du cadre stratégique africain "CONNECT" de lutte contre le terrorisme. La directrice générale des relations multilatérales au ministère des Affaires étrangères, Mme Baya Bensmaïl, a indiqué que cette rencontre intervient dans "une conjoncture sécuritaire régionale d'une extrême sensibilité, où les menaces terroristes s'entremêlent avec les activités du crime organisé transfrontalier, d'où l'impératif de hisser notre coopération à la hauteur de la gravité des défis". Elle a ajouté que le terrorisme qui continue de ravager des vies dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, "s'appuie de façon croissante sur les activités du crime organisé transfrontalier, comme le trafic de drogues et d'armes et la traite des êtres humains, l'enlèvement contre rançon et l'exploitation illicite des ressources naturelles", expliquant qu'il s'agit "d'une imbrication qui confère à cette menace une dimension transfrontalière dépassant les capacités de chaque Etat ".

HYDROCARBURES :

L'Algérie, leader africain de la production avec un potentiel important de croissance



L'Algérie domine le classement africain de la production d'hydrocarbures, présentant un important potentiel de croissance dans ce secteur, notamment grâce à ses infrastructures installées et à son activité de prospection, souligne un rapport de la Chambre africaine de l'Énergie (AEC). Le rapport, intitulé « The State of African Energy 2026 », relève que l'Algérie représente « un pilier gazier qui prépare l'avenir », considéré comme « un producteur de premier plan, doté de ressources considérables, d'infrastructures éprouvées et d'une stratégie claire pour se renouveler ». En matière de pétrole et de gaz, le pays figure, avec le Nigeria, parmi les deux plus gros producteurs du continent, selon le rapport. Les champs gaziers de TFT Sud et In Amenas II, qui doivent démarrer prochainement, vont consolider ces performances, selon l'AEC, qui souligne que le sous-sol algérien reste l'un des plus riches d'Afrique. L'Algérie fait partie des « Big Five » du continent pour les ressources découvertes, avec le Nigeria, la Libye, l'Égypte et l'Angola. Elle se classe troisième pour les ressources gazières récupérables, précise le rapport, ajoutant que le pays a réussi à hisser son cadre contractuel pour attirer les investisseurs. Pour le gaz, « l'Algérie reste un fournisseur essentiel de l'Europe, grâce à un gazoduc direct vers l'Espagne et à une liaison vers l'Italie via la Tunisie », rappelle la même source. « Cette orientation, associée à l'accès universel à l'électricité que l'Algérie a atteint, comme l'Égypte et la Tunisie, place le pays très en avance sur la moyenne africaine, où seule une partie de la population est connectée », note le document. Pour la Chambre africaine de l'Énergie, la transition énergétique offre, elle aussi, des perspectives favorables pour l'Algérie. Le rapport relève que le pays dispose de volumes de gaz torché importants, ce qui représente un gisement de valorisation : chaque mètre cube récupéré peut devenir du gaz commercial, de l'électricité ou une matière première pour l'industrie, tout en réduisant les émissions. Des initiatives sont déjà en cours, comme l'installation de panneaux photovoltaïques sur le complexe de Bir Rebaa Nord. Le projet Medlink prévoit d'exporter de l'électricité renouvelable vers l'Italie par deux lignes de 2 000 MW d'ici 2030. À l'échelle continentale, le rapport décrit une Afrique en pleine expansion énergétique. La production d'hydrocarbures devrait atteindre environ 11,4 millions de barils équivalent pétrole par jour en 2026, puis 13,6 millions en 2030. Les investissements d'exploration-production africains pourraient dépasser 40 milliards de dollars en 2026.

Le Commandant Azzedine et Drifa Ben M'hidi chez Tacherift

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a reçu, mardi au siège du ministère, le moudjahid Rabah Zerari, dit Commandant Azzedine, et la moudjahida Drifa Ben M'hidi, sœur du chahid-symbole Larbi Ben M'hidi, a indiqué le ministère dans un communiqué. La rencontre a permis d' »évoquer les hauts faits héroïques de la génération de novembre et de mettre l'accent sur l'importance de préserver la mémoire nationale et de sauvegarder les témoignages vivants des moudjahidates et des moudjahidines, étant un précieux legs historique et une référence pour les générations montantes », précise-t-on de même source. Au cours de cette rencontre, le Commandant Azzedine et Drifa Ben M'hidi ont exprimé leurs « vifs remerciements » et ont fait part de leur « considération au ministre pour l'intérêt et l'attention que le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit accorde aux moudjahidates et aux moudjahidines« , ajoute le communiqué.

POUR L'EXECUTION D'UN EXERCICE CONJOINT :

Le Patrouilleur de haute mer «ITS BETTICA P-492» de la marine italienne accoste au port de Djen Djen à Jijel

Le Patrouilleur de haute mer «ITS BETTICA P-492» de la marine italienne a accosté, hier dimanche au port de Djen Djen, à Jijel, dans une escale d'une durée de 5 jours où l'exercice conjoint «Medex-I-26» sera exécuté, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la concrétisation du programme de la coopération militaire bilatérale avec l'Italie et en exécution de l'exercice «Medex-I-26», le Patrouilleur de haute mer «ITS BETTICA P-492», de la marine italienne, a accosté le 8 novembre 2026 au port de Djen Djen à Jijel, dans une escale d'une durée de 5 jours, où l'exercice «MEDEX-I-26» sera exécuté», précise la même source. A l'occasion de cette escale, «le Commandant du navire italien et la délégation accompagnatrice ont effectué une visite de courtoisie à Monsieur le Commandant de la Façade maritime Est en 5ème Région militaire, où les deux parties ont discuté des moyens à même de promouvoir la coopération bilatérale et de consolider l'échange d'expériences entre les marines algérienne et italienne». «L'exécution de cet exercice conjoint constituera une opportunité pour l'échange d'expériences et la consolidation de la coopération entre les marines des deux pays», ajoute le communiqué du MDN.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

24 morts et 1771 blessés en une semaine

Vingt-quatre (24) personnes sont décédées et 1771 autres ont été blessées dans 1467 accidents de la circulation survenus entre le 1er et le 7 novembre en cours dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine avec 4 personnes décédées sur les lieux d'accident et 60 autres blessées, à la suite de 54 accidents de la circulation. Par ailleurs, deux (2) personnes sont décédées asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas d'Alger et Djelfa, relève le bilan, qui note que les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 55 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des mêmes appareils dans plusieurs wilayas du pays. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de 720 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (108 incendies), Blida (43) et Oran (29).

Arkab inspecte le chantier de la raffinerie de Hassi Messaoud

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, effectue ce mardi une visite de travail et d'inspection à Hassi Messaoud.



Il se rendra sur des sites de production ainsi que sur le chantier de la nouvelle raffinerie de pétrole, a annoncé le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. Le ministre sera accompagné d'une délégation comprenant notamment le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, Amine Remini, ainsi que plusieurs cadres du secteur.

Des projets stratégiques au menu

Cette visite doit permettre de faire le point sur l'avancement des projets stratégiques, de s'informer sur les conditions de fonctionnement des sites de production et d'inspecter les travaux de la future raffinerie, précise le communiqué. D'une capacité de traitement de cinq millions de tonnes par an, la future raffinerie vise à répondre à la demande croissante du marché national en produits pétroliers et à ouvrir, à terme, des possibilités d'exportation. Selon le ministère, le projet s'inscrit dans la stratégie nationale de développement du raffinage et de valorisation des hydrocarbures. Il doit également intégrer des technologies et des normes environnementales destinées à limiter les émissions et à améliorer ses performances environnementales. En marge de la visite, Mohamed Arkab présidera une réunion d'évaluation et de coordination avec des représentants des filiales de Sonatrach et des deux entreprises chargées de la réalisation du projet, l'espagnole Técnicas Reunidas et la chinoise Sinopec. Les échanges porteront sur l'état d'avancement des travaux, les étapes de réalisation et les aspects techniques et organisationnels, indique le communiqué.

FINANCEMENT DES ENTREPRISES : La COSOB propose ses solutions



La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), instance en charge de la régulation du marché des capitaux local, a réaffirmé, hier, son entière disponibilité à mettre à la disposition des entreprises économiques nationales des solutions de financements alternatives pour leur permettre, notamment, de mener à bien leurs investissements et leurs projets innovants. Dans un communiqué officiel diffusé sur ses réseaux sociaux, l'autorité boursière nationale a ainsi rappelé «sa disposition à accompagner les entreprises économiques souhaitant bénéficier des mécanismes alternatifs de financement et d'investissement qu'elle encadre, en leur apportant conseil et assistance dans les domaines relevant de ses compétences, notamment sur les exigences et les procédures réglementaires y afférentes». Le communiqué note, à cet égard, qu'«à la faveur de la publication de l'arrêté interministériel du 11 octobre 2026, fixant les secteurs concernés par les activités de recherche, de développement ou d'innovation, ainsi que des modalités d'application de la taxe de la recherche, du développement ou d'innovation, en application des dispositions de la loi de finances pour 2026, le rôle des mécanismes de financement alternatifs encadrés par la Cosob est désormais mis en évidence, en tant que source de financement alternative dont les entreprises économiques peuvent bénéficier pour canaliser leurs investissements vers l'innovation et les start-up». Aussi, la Commission souligne avoir œuvré à la mise en place d'un cadre réglementaire ayant permis l'activation de divers mécanismes alternatifs de financement et d'investissement dont notamment les Fonds communs de placement à capital risque (FCPR) et les sociétés d'investissement à capital-risque (SICAR), ainsi que le financement participatif via les plateformes agréées» par la même instance. Ces nouveaux mécanismes, est-il précisé en définitive, permettent aux entreprises économiques d'orienter leurs investissements vers les start-up et les projets innovants, en tirant avantage des incitations mises en place à cet effet et en accédant à des sources de financement alternatives et diversifiées. A préciser que le marché boursier local, qui fait l'objet ces quelques dernières années d'une nouvelle démarche de relance et de développement, sous l'égide des pouvoirs publics, constitue une source potentielle importante pour le financement des entreprises en quête de fonds et d'argent frais pour mener à bien leurs plans de développement et d'investissements, en particulier pour les PME et start-up qui, de par leur taille, peinent parfois à accéder aux financements bancaires classiques. En ce sens, faut-il rappeler, la Bourse d'Alger a mis en place un compartiment «Croissance», spécialement dédié aux start-up et aux PME, avec des conditions d'admission fortement assouplies, afin de leur permettre d'effectuer plus facilement des opérations d'appels publics à l'épargne et de levées de fonds pour financer leurs projets et leurs plans d'investissement. En outre, un dispositif exceptionnel de dispense des frais d'introduction en Bourse au profit des entreprises disposant de label Start-up et optant pour une levée de fonds via ce compartiment «Croissance» du marché des titre de capital de la Bourse d'Alger avait été officiellement mis en place au début de l'année en cours pour une durée de trois années couvrant la période 2026-2028, dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à promouvoir le développement des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en tant que maillons essentiels de diversification économique. Le marché boursier d'Alger cible également les grandes entreprises économiques, privées et publiques, en leur facilitant l'accès à la cote et en contribuant à leur offrir de nouvelles solutions de financement en alternative à celles parfois limitées des crédits bancaires classiques.

ACHAT ET AMENAGEMENT DE LOCAUX PROFESSIONNELS : La BDL finance à hauteur de 60 millions de dinars

Désormais, commerçants, artisans et professions libérales peuvent acquérir et aménager leur local grâce au financement de la Banque de développement local, avec un différé pouvant aller jusqu'à 12 mois. En Algérie, disposer d'un local adapté est souvent la première étape d'un projet professionnel réussi.

C'est à ce besoin que répond la Banque de développement local (BDL), qui renforce son accompagnement des opérateurs économiques à travers une formule dédiée à l'acquisition et à l'aménagement de locaux à usage commercial ou professionnel. La Banque de développement local (BDL) renforce son accompagnement des opérateurs économiques à travers une formule de financement destinée à faciliter l'acquisition et l'aménagement de locaux à usage commercial ou professionnel. Cette offre, qui peut couvrir jusqu'à 70 % du coût global du projet, prévoit des crédits pouvant atteindre 60 millions de dinars, assortis de conditions de remboursement adaptées aux besoins des professionnels. Destiné aux entreprises individuelles, aux professions libérales, aux commerçants et aux artisans, ce dispositif vise à leur permettre de disposer d'espaces appropriés à l'exercice de leurs activités, mais également de moderniser leurs locaux existants afin d'améliorer leurs conditions de travail et de soutenir leur développement. Dans le détail, le financement consacré à l'acquisition d'un local professionnel peut atteindre 50 millions de dinars, tandis que celui destiné aux travaux d'aménagement est plafonné à 10 millions de dinars. Pour les porteurs de projets souhaitant combiner les deux opérations, la BDL propose un financement global pouvant s'élever à 60 millions de dinars. Autre avantage de cette formule, la possibilité de bénéficier d'une période de différé pouvant aller jusqu'à 12 mois avant le début du remboursement. Cette souplesse permet aux bénéficiaires de disposer du temps nécessaire pour achever les travaux, équiper leurs locaux et préparer le démarrage de leur activité. La durée de remboursement peut, pour sa part, s'étendre jusqu'à huit ans, offrant ainsi une meilleure visibilité dans la gestion de leurs engagements financiers. À travers cette offre, la BDL entend contribuer à la concrétisation des projets professionnels, qu'il s'agisse de la création d'une nouvelle activité, de l'extension d'une entreprise existante ou de l'amélioration des infrastructures nécessaires à son fonctionnement. Cette solution de financement est accessible au niveau des 176 agences commerciales de la banque, implantées à travers le territoire national.

L'ANPP adhère à l'USP en qualité de membre votant

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique annonce l'adhésion de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) à l'United States Pharmacopeia (USP), en qualité de membre disposant du droit de vote. Cette adhésion permet à l'ANPP de faire partie d'un organisme international regroupant une élite d'experts et d'institutions spécialisées dans l'élaboration des normes pharmaceutiques, tout en élargissant les opportunités d'échange d'expertises et d'expériences avec les principaux acteurs opérant dans ce domaine, indique lundi un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Conforter la position de l'Algérie aux niveaux régional et international

L'USP est un organisme scientifique indépendant à but non lucratif, chargé d'élaborer et de publier la « Pharmacopée des Etats-Unis », qui regroupe des normes et des spécifications de référence reconnues à l'échelle internationale en matière de qualité des médicaments, des compléments alimentaires et des matières premières chimiques et biologiques, contribuant ainsi à garantir la qualité et la sécurité des produits pharmaceutiques. Cette démarche traduit les efforts déployés par l'Algérie pour renforcer ses performances réglementaires et protéger la santé publique, et permettra également à l'Agence de contribuer aux initiatives internationales visant à développer et à harmoniser les normes pharmaceutiques, ajoute la même source. L'ANPP poursuivra ses efforts, dans le cadre de cette coopération, en vue de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des produits pharmaceutiques, à même de garantir la protection de la santé des patients et de conforter la position de l'Algérie aux niveaux régional et international, conclut le communiqué.

TINDOUF:

Renforcement du réseau de transport urbain pour accompagner l'expansion urbaine

Le renforcement récent du parc de transport urbain de la wilaya de Tindouf par dix nouveaux autobus devra contribuer à améliorer les conditions de déplacement des citoyens et à renforcer la couverture des différents quartiers de la ville, notamment les nouvelles zones d'habitation ayant connu une expansion urbaine au cours des dernières années.



A ce propos, le chef de mission chargé du transport routier à la Direction locale des transports, Lazhar Bougnafed a indiqué que la mise en service de ces nouveaux autobus permettra d'améliorer la qualité des prestations de transport urbain et de faciliter les déplacements des citoyens entre les différents quartiers de la commune de Tindouf. Cette opération permettra également de renforcer la capacité de l'établissement public de transport urbain et suburbain à répondre aux besoins quotidiens des usagers. Le même responsable a ajouté que ce renforcement contribuera à élargir la couverture du réseau et à améliorer la répartition des services de transport à travers les quartiers de la ville de Tindouf, y compris les nouvelles zones d'habitation, dont le développement nécessite la mise en place de moyens de transport assurant leur liaison avec les différentes infrastructures et services. Selon le même responsable, cette opération permettra également d'améliorer la prise en charge des voyageurs et de rehausser le niveau du service public, grâce au renforcement des moyens de transport disponibles et à la mise à la disposition des citoyens de meilleures conditions de déplacement aux citoyens. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des démarches entreprises par les pouvoirs publics visant à adapter les services de transport urbain aux mutations urbaines et démographiques que connaît la ville de Tindouf, afin de faciliter les déplacements quotidiens de la population et d'améliorer son cadre de vie.

OUARGLA :

Prévision de récolte de plus d'un million de quintaux de dattes (DSA)





Les prévisions de récolte de dattes pour la saison agricole en cours (2026-2027) tablent sur une production dépassant un million de quintaux, toutes variétés confondues, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des Services agricoles de la wilaya d'Ouargla (DSA). Cette tendance à la hausse de la production, avec un taux d'augmentation estimé à 10 % par rapport à la saison précédente, est soutenue par un accroissement du nombre de palmiers dattiers à travers la wilaya, s'élevant à plus de 1.259.632 palmiers, a indiqué Fatiha Boubekri, cheffe du service de l'organisation de la production et du soutien technique à la DSA. En ce qui concerne les variétés qui s'accaparent la plus grande part de la production, la variété "Ghers" domine la scène avec une quantité estimée à 421.686 Qx, soit environ 47 % de la production de la wilaya, suivie de la variété "Deglet Nour" avec 368.701 Qx, soit près de 41 %, a-t-elle fait savoir. Ces chiffres reflètent l'importance économique considérable de ces deux variétés dans le renforcement de la production locale et la création d'opportunités d'emplois dans les domaines de la récolte, du tri, du conditionnement et du transport. Afin de garantir la qualité de la récolte et d'éviter les pertes, les services de la DSA veillent à accompagner les agriculteurs sur le terrain tout au long de la saison agricole, pour orienter les producteurs vers les techniques adéquates d'entretien des palmiers et la détermination des étapes optimales de récolte des fruits, selon la variété et les conditions climatiques, et surtout les sensibiliser à l'importance du suivi régulier des ravageurs et des maladies, conformément aux recommandations techniques adoptées. Pour Mme Boubekri, l'un des axes majeurs de l'intervention de son service concerne la manipulation adéquate et le stockage de la production, en veillant au traitement correct des dattes lors de la récolte et du transport, afin d'éviter toute contamination ou exposition à une humidité excessive, tout en orientant les agriculteurs vers le tri et le classement des produits pour valoriser leur valeur commerciale. De la commercialisation brute à la valorisation et la transformation La responsable a estimé, dans une déclaration à l'APS, que le véritable défi auquel fait face la filière des dattes dans la wilaya de Ouargla ne se limite pas à l'augmentation du volume de production, mais s'étend à l'amélioration des conditions de stockage, à l'encouragement de l'investissement dans la transformation agroalimentaire, telles que la pâte de dattes, le Rob/Mélasse, et la poudre de dattes, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de coordination entre les agriculteurs, les usines et les différents acteurs économiques. De même, les unités de conditionnement, de transformation et de stockage jouent un rôle essentiel pour absorber les surplus pendant les périodes de pointe et réduire les pertes résultant d'un mauvais stockage ou d'un retard de commercialisation. La wilaya d'Ouargla occupe une place de premier plan parmi les wilayas du sud du pays pionnières dans le domaine de la phoeniciculture et de la production de dattes, dont certaines sont quasiment exclusives, et ce, grâce à la diversité de ses oasis et aux conditions climatiques favorables à cette filière vitale. Les indicateurs enregistrés lors de la saison agricole en cours et de la saison précédente confirment le rôle central que joue cette filière dans le tissu économique et social local. Les statistiques de la saison 2026/2027 indiquent que les oasis occupent une superficie totale d'environ 11.696 hectares dans cette wilaya, avec 1.140.439 palmiers productifs, dont 556.363 palmiers de la variété Deglet-Nour, 537.859 de la variété Ghers, 30.445 palmiers de Degla-Beida et 151.145 palmiers de variétés communes, représentant une importante partie de la richesse phoenicicole nationale qui recense plus de 940 cultivars de palmiers dattiers, selon l'inventaire national. La wilaya d'Ouargla a, en outre, bénéficié, au cours des dernières années, d'importants quotas visant l'expansion de la phoeniciculture, et ce, dans le cadre des différents programmes de développement et d'appui à l'économie nationale, avec pour objectif de diversifier les sources de revenus dans les zones du sud du pays, selon les services de la DSA.

AÏN TEMOUCHENT :

Réalisation d'une écloserie pilote pour le soutien de la formation pédagogique des stagiaires de la pêche et l'aquaculture



L'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Beni Saf, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, s'est dotée d'une écloserie pilote, réalisée dans le but de renforcer la formation pratique au profit des stagiaires, a indiqué, lundi, le directeur de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, Houari Gouicem. M. Gouicem a précisé que cette écloserie pilote, considérée comme une première à l'échelle de la wilaya, s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de l'année en cours. Une enveloppe financière de 4,5 millions de dinars a été consacrée à sa réalisation. Cette infrastructure vise à renforcer les connaissances pratiques des stagiaires dans le domaine de l'aquaculture et à les familiariser avec les mécanismes de préservation des ressources halieutiques, ainsi qu'avec les méthodes de reproduction des espèces aquatiques en eau douce. Elle viendra ainsi renforcer les différents équipements pédagogiques et techniques dont dispose l'Ecole de formation technique de la pêche et de l'aquaculture de Beni Saf, a expliqué le même responsable. Par ailleurs, l'établissement a récemment bénéficié de la création d'une Maison de l'entrepreneuriat, spécialement destinée à accompagner les stagiaires et les professionnels de la filière pêche et aquaculture souhaitant créer leurs propres projets d'investissement dans ce domaine, selon la même source. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture mise sur l'accompagnement de la dynamique d'investissement visant à diversifier l'économie nationale, à travers l'encouragement des investissements dans les deux filières de la pêche maritime et de l'aquaculture, compte tenu des importantes potentialités dont dispose la wilaya dans ce domaine. Ces atouts concernent, notamment, le littoral, les deux ports de pêche de Beni Saf et de Bouzedjar, ainsi que la zone d'activités dédiée à la filière aquacole, située à proximité de la plage de Sbiâat, dans la commune de M'saïd, a-t-on souligné.

TLEMCEN :

Un Colloque national sur la mine de fer de Gara Djebilet et la politique minière en Algérie

Le thème "Politique minière en Algérie : Gara Djebilet 2030-2050, une vision stratégique du rôle de l'Algérie dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et la réalisation de la diversification économique" a été au centre d'un Colloque national organisé, jeudi à l'Université de Tlemcen, à l'initiative du laboratoire de recherche en management des entreprises et gestion du capital social, en coordination avec la Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion. Dans son intervention à cette occasion, le président du Conseil scientifique de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Tlemcen, Gharbi Nasser Salah-Eddine, a souligné l'importance stratégique du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, pour la diversification de l'économie nationale, ainsi que pour la transition vers une exploitation minière durable, garantissant le développement local tout en préservant l'environnement. De son côté, le professeur Boukenadil Mohamed, de la même université, a estimé que l'exploitation de ce gisement intervient à une étape charnière de l'histoire économique et industrielle de l'Algérie. Il s'agit, selon lui, d'un enjeu de développement multidimensionnel qui reflète l'orientation de l'Etat vers la réalisation d'un développement global et équilibré, incluant les régions du Sud du pays. Il a indiqué que son importance dépasse le cadre national pour s'étendre aux espaces africain et arabe, compte tenu des possibilités qu'il offre pour renforcer la position de l'Algérie aux niveaux régional et international, transformer ses richesses naturelles en moteurs de développement durable et consolider ses capacités économiques et industrielles. Pour sa part, Talhaoui Fatima Zohra, de l'Université d'Adrar, a abordé les perspectives économiques et sociales du gisement de Gara Djebilet, ainsi que son importance dans la diversification des exportations hors hydrocarbures et la création d'emplois. Elle a également souligné qu'il représente une opportunité d'investissement particulièrement importante, notamment dans les domaines des infrastructures, des chaînes d'approvisionnement et du transport, ainsi que dans les projets économiques et de développement liés aux secteurs de l'énergie et des mines. Cette rencontre à laquelle ont participé des enseignants et des chercheurs issus de différentes universités du pays, a été marquée par plusieurs communications portant notamment sur Gara Djebilet et la transformation stratégique du secteur minier algérien, la politique minière en Algérie et les chaînes d'approvisionnement, entre autres thématiques.

CONSTANTINE :

Portes Ouvertes sur le dépistage précoce du cancer de la prostate

Des Portes ouvertes sur le dépistage précoce du cancer de la prostate ont été lancées, lundi, par l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en urologie, néphrologie et transplantation rénale, à Constantine, dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation dédiée à la santé masculine "Novembre Bleu".



Il s'agit d'effectuer des examens gratuits incluant l'analyse antigène spécifique de la prostate (PSA), accompagnés de consultations médicales spécialisées, afin d'éviter des complications graves, notamment pour la tranche d'âge des hommes entre 50 et 75 ans, a précisé à l'APS le chef du service de chirurgie urologique et rénale au sein de cette établissement de santé, le Pr Riadh Sayoud. Initiées en coordination avec le Club des chirurgiens urologues "CIRTA", l'action vise également à présenter des conseils et des orientations sur les méthodes de prévention contre cette maladie silencieuse et asymptomatique, a-t-il affirmé, indiquant que les patients présentant des signes suspects seront orientés vers une prise en charge spécialisée. La promotion d'un mode de vie sain, la lutte contre le tabagisme, l'activité physique régulière et le maintien d'un poids santé, figurent parmi les thèmes qui seront débattus lors de ces journées d'information qui se poursuivront jusq'au 12 novembre, a ajouté le même patricien, également président de la commission de santé, organisatrice de cet événement scientifique et médical. "Novembre Bleu" constitue une opportunité pour renforcer les efforts, organiser des campagnes de sensibilisation afin d'accueillir le plus grand nombre possible de citoyens et d'encourager le dépistage volontaire, tout en assurant la disponibilité de diverses modalités thérapeutiques (chirurgie, radiothérapie et chimiothérapie) au profit des malades de la wilaya de Constantine et ceux des wilayas limitrophes à l'instar de Jijel, de Mila et d'Oum El Bouaghi, a-t-il indiqué. Des ateliers de formation liés aux méthodes de traitement de ce type de cancer au profit des personnels médicaux et paramédicaux, sont prévus dans le cadre du programme de ces portes ouvertes, a fait savoir le Pr. Sayoud. A noter qu'un programme similaire portant sensibilisation et information en plus du dépistage et diagnostic précoces, a été entamé la semaine en cours, à l'initiative de l'Association Oncologica d'aide et à d'accompagnement des patients atteints du cancer, en collaboration avec le service d'Oncologie médicale de l'établissement public hospitalier (EPH), situé dans la commune de Didouche Mourad.

Saïda: des journées d'information pour sensibiliser à l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale

Des journées d'information et de sensibilisation visant à mettre en évidence l'importance de la déclaration des travailleurs ont débuté, lundi, au niveau de l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de Saïda, a-t-on appris auprès de la cellule d'écoute et de communication de l'agence. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale, qui se poursuit jusqu'au 25 novembre courant, a précisé la même source. Elle a indiqué que cette campagne, organisée sous le slogan "Déclarer les travailleurs, c'est protéger leurs droits", a pour objectif de sensibiliser les employeurs à l'importance de déclarer leurs salariés auprès des services de la sécurité sociale. Cette démarche constitue une obligation légale permettant de garantir aux travailleurs leurs droits sociaux, notamment l'accès à la couverture sanitaire et à la protection sociale, ainsi que la préservation de leurs droits à la retraite et aux différentes indemnités liées aux situations sociales et professionnelles. La campagne vise également à informer les employeurs sur leurs obligations légales en matière de déclaration des travailleurs et à les sensibiliser aux risques et aux conséquences du défaut de déclaration ou de la déclaration non conforme à la situation professionnelle réelle des salariés. Cette action permettra ainsi de préserver les droits des travailleurs et de renforcer leur accès aux différents avantages offerts par le système de Sécurité sociale, a-t-on souligné de même source. Ces journées d'information s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour ancrer une véritable culture de déclaration des travailleurs auprès des employeurs et renforcer la prise de conscience quant à l'importance de l'affiliation au système de Sécurité sociale. L'objectif est de garantir la protection des droits des travailleurs et de consacrer le principe de responsabilité sociale des entreprises.

GROSSESSE :

L'hypertension artérielle à l'origine de 16 % des décès maternels dans le monde



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires ont lancé une feuille de route mondiale visant à réduire les complications liées à l'hypertension pendant la grossesse, notamment la prééclampsie, grâce à un renforcement du dépistage, de la prévention et de la prise en charge. Les troubles hypertensifs pendant la grossesse représentent un enjeu majeur de santé publique. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ils sont responsables de 10 à 15 % des complications liées à la grossesse et de 16 % des décès maternels dans le monde, soit environ 42 000 femmes décédées chaque année. Face à cette situation, l'OMS et ses partenaires ont lancé, jeudi, une feuille de route mondiale destinée à renforcer la prévention et la prise en charge de ces affections, notamment la prééclampsie, également appelée toxémie gravidique. Cette initiative vise à réduire la mortalité maternelle et infantile en améliorant le dépistage et l'accès à des soins adaptés, en particulier pour les femmes exposées à des complications. L'OMS relève toutefois plusieurs insuffisances dans les systèmes de santé. L'accès à la mesure de la pression artérielle, au dépistage des protéines dans les urines et aux médicaments essentiels demeure limité dans de nombreux contextes. À ces difficultés s'ajoutent le manque de personnel de santé qualifié, les faiblesses des dispositifs d'orientation des patientes et l'insuffisance des services d'obstétrique d'urgence. Ces obstacles sont particulièrement marqués dans les pays à revenu faible ou intermédiaire et dans les zones touchées par des crises humanitaires. La directrice du département Santé reproductive, santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et vieillissement à l'OMS, Pascale Allotey, a insisté sur l'importance d'un dépistage précoce de l'hypertension pendant la grossesse et de la disponibilité de soins d'urgence adaptés. La survie des femmes confrontées à ces complications dépend notamment de la rapidité du diagnostic et de l'accès aux services de santé nécessaires, a-t-elle souligné.

EBOLA:

2 nouveaux vaccins seront testés



L'OMS recommande, mercredi, d'étendre les essais cliniques à deux nouveaux vaccins contre Ebola dans le cadre de l'épidémie qui frappe la République démocratique du Congo. « Aujourd'hui, les groupes d'experts de l'OMS recommandent d'ajouter deux candidats vaccins » aux essais déjà lancés fin octobre en RDC avec Ervebo, un vaccin approuvé pour une utilisation contre la souche Zaïre, la plus courante, du virus Ebola, a annoncé à la presse le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Les deux vaccins désormais prêts à être testés sont des candidats vaccins spécifiques à Bundibugyo, la souche qui frappe actuellement la RDC. Selon l'agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC), l'épidémie actuelle d'Ebola en Afrique a fait 5.376 morts, dont l'immense majorité en RDC. « L'épidémie d'Ebola, qui s'est propagée ailleurs sur le continent africain, a fait un total de 5.376 morts, dont 5.372 en RDC, deux en Ouganda et deux au Kenya », avait indiqué lundi l'Africa CDC, dans un communiqué.

L'HOPITAL LES GLYCINES:

Les interventions chirurgicales de l'hypertrophie bénigne de la prostate

L'équipe de l'hôpital Les Glycines réalise les 1e interventions chirurgicalesde l'hypertrophie bénigne de la prostate. Une première en Algérie. L'établissement hospitalier de la sûreté nationale (EHSN), les Glycines, à Alger, a accueilli, vendredi 6 novembre 2026 au matin, les premières interventions chirurgicales du genre en Algérie pour le traitement de l'hypertrophie bénigne de la prostate. Ces opérations ont été réalisées grâce à une technique endoscopique de pointe utilisant le laser Holmium, connue sous le nom de HoLEP (énucléation de la prostate au laser Holmium).

Plus de 100 urologues algériens assistent aux interventions

Ces interventions ont été supervisées par le professeur espagnol Dr Fernando Gómez Sancha, spécialiste de renommée internationale et développeur de cette technique, qui figure parmi les méthodes chirurgicales les plus avancées dans la prise en charge de cette pathologie. Les différentes étapes des opérations, qui ont nécessité le recours à des équipements et à des technologies médicales modernes adaptés à la complexité de ce type d'intervention, ont été retransmises en visioconférence. Des médecins de la Sûreté nationale exerçant dans les deux établissements hospitaliers régionaux d'Oran et de Sidi Bel Abbès ont ainsi pu suivre en direct le déroulement des interventions. Plus de 100 urologues algériens ont également assisté à cette démonstration médicale depuis l'hôtel Mercure, dans le cadre d'une coordination avec l'Association algérienne des urologues.

Une avancée majeur dans le traitement chirurgical

La technique HoLEP repose sur l'utilisation du laser Holmium pour retirer, par voie endoscopique, les tissus prostatiques responsables de l'augmentation du volume de la prostate. Elle consiste à libérer les tissus ciblés, puis à les extraire en un seul bloc, selon une approche dite d'énucléation monobloc. Cette méthode constitue aujourd'hui l'une des avancées majeures dans le traitement chirurgical de l'hypertrophie bénigne de la prostate. L'organisation de cette rencontre médicale, qui se déroule sur deux jours au sein de l'établissement hospitalier de la Sûreté nationale, traduit la volonté de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) de suivre les évolutions de la médecine moderne et de tirer profit des compétences et des expériences internationales spécialisées. Une démarche qui vise à renforcer la qualité des prestations sanitaires destinées à ses personnels, tout en contribuant à l'amélioration de la prise en charge médicale des patients en Algérie.

ED DIWAN Quotidien national d'informations culturelles

Préserver l'identité nationale face à l'hégémonie des algorithmes

Le Centre national du livre (CNL) a organisé, mercredi dernier, à l'espace «Esprit Panaf» du Sila, une rencontre autour du thème «Souveraineté culturelle et médiatique à l'ère de l'intelligence artificielle… L'identité nationale face aux algorithmes d'hégémonie», qui a été animée par l'universitaire Redouane Belkhiri, et l'auteur et journaliste Mansour Kaddour Benattia.



L'échange a donné lieu à une réflexion sur les mutations de l'espace médiatique et culturel à l'heure du numérique, les nouvelles formes d'influence algorithmique et les moyens de préserver l'identité nationale face aux risques de marginalisation et de falsification. Dans sa communication, Dr Redouane Belkhiri a abordé la question à travers plusieurs axes, notamment les fondements de la souveraineté médiatique et culturelle, la protection de l'identité nationale et la nécessité de mettre en place une stratégie nationale de souveraineté cognitive. Il a insisté sur le rôle des dispositifs législatifs, institutionnels et technologiques dans la protection de l'espace intellectuel et numérique national, tout en rappelant que la réglementation du secteur est un moyen d'organiser la profession. Sur le volet culturel, M. Belkhiri a souligné que la préservation de la mémoire nationale et la protection du patrimoine matériel et immatériel constituent des dimensions essentielles de la souveraineté. A ce titre, il a évoqué les efforts de reconnaissance et de protection de ses expressions culturelles auprès des instances internationales. Pour lui, la protection de ce patrimoine passe aussi par sa numérisation, sa documentation et son intégration dans des bases de données nationales fiables. «Les algorithmes se nourrissent des données disponibles sur Internet. Si ces algorithmes ne trouvent pas de matière locale fiable, ils se remettront à présenter la mémoire nationale», a-t-il averti, affirmant ainsi la nécessité de constituer des banques de données souveraines consacrées à l'histoire et à la mémoire. L'universitaire a plaidé pour le développement de modèles d'intelligence artificielle adaptés aux spécificités linguistiques et culturelles nationales, à travers le traitement de l'arabe, de tamazight et de ses variantes, et de la dardja. Il a aussi appelé à «renforcer la présence du contenu algérien sur les plateformes numériques, avec la production de documentaires, de podcasts, d'articles et de contenus audiovisuels de qualité, tout en encourageant les créateurs de contenu et les chercheurs à investir cet espace». Il a proposé «l'adoption d'un marquage numérique infalsifiable pour les documents culturels et archivistiques, à travers des technologies telles que la blockchain et les filigranes numériques, afin de garantir leur authenticité et de prévenir leur appropriation ou leur modification», ainsi que «l'élaboration d'un pacte national pour l'éthique de l'intelligence artificielle et de l'édition numérique afin d'encadrer l'utilisation de ces technologies dans la traduction, la publication et la production de contenus culturels et historiques liés à l'Algérie». De son côté, Mansour Kaddour Benattia a insisté sur le caractère asymétrique des échanges culturels à l'échelle mondiale, estimant que les algorithmes contribuent à reproduire les rapports de domination en favorisant certaines langues, cultures et civilisations au détriment d'autres. Ce phénomène se traduit par des mécanismes de marginalisation, de stéréotypage et d'exclusion de contenus qui ne bénéficient pas d'une présence suffisante sur les plateformes numériques. «Moins de présence, moins de visibilité», a-t-il résumé. Il a accordé une place particulière au livre, qu'il a considéré comme un « instrument de résistance culturelle et un contrepoids à la consommation rapide et souvent sélective des contenus numériques». Enfin, les intervenants ont convergé sur la nécessité d'inscrire la préservation de l'identité nationale dans une stratégie globale associant production culturelle, développement technologique, numérisation du patrimoine, renforcement des médias nationaux et formation des nouvelles générations à l'esprit critique.

TINDOUF :

Lancement d'une session de formation en anglais au profit de huit guides touristiques (Direction)



La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tindouf a lancé, lundi, une session de formation en langue anglaise au profit de huit (8) guides touristiques exerçant dans la wilaya, dans le but de renforcer leurs capacités de communication avec les touristes et de consolider la qualité des services d'accueil, a-t-on appris auprès des responsables du secteur. Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tindouf, M. Tahami Oumari a indiqué dans une déclaration à l'APS que cette initiative s'inscrit dans le prolongement d'un programme de formation visant à améliorer les performances des guides touristiques et à renforcer leurs compétences professionnelles. Il a rappelé qu'une précédente session avait été consacrée aux premiers secours, avant le lancement de la formation actuelle, dédiée au développement des compétences linguistiques et à la sensibilisation à l'importance du rôle du guide touristique dans la mise en valeur et la promotion des atouts touristiques locaux. Le même responsable a ajouté que cette session est organisée en coordination avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, au niveau du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Tindouf. Elle a été précédée d'une évaluation du niveau d'anglais des participants, a-t-il précisé. Cette formation, qui se poursuivra jusqu'au 19 novembre courant, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention-cadre conclue entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, visant à renforcer les compétences des ressources humaines et à améliorer la qualité des services touristiques proposés. Le programme de formation prévoit également l'organisation, à l'avenir, d'autres sessions dans divers domaines, notamment la culture touristique et la maîtrise des langues étrangères, afin de permettre aux guides de développer leurs connaissances et leurs compétences en communication et d'améliorer la qualité des services destinés aux visiteurs, a conclu le même responsable.

Plus de 3600 candidats participent au concours d'accès à la formation spécialisée du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs

Le concours d'accès à la formation spécialisée sur épreuves a débuté, lundi, dans les différents instituts de formation spécialisée relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, avec la participation de 3.696 candidats en lice pour 1.200 postes de formation, indique un communiqué du ministère. Ce concours, organisé au titre de l'année de formation 2026-2027, se poursuivra jusqu'à mardi et concerne cinq grades relevant des corps spécifiques de l'administration des Affaires religieuses et des Wakfs, à savoir "Imam prêcheur, Imam prédicateur, Professeur de l'enseignement coranique, Mouadhan et Quayim, et ce conformément aux conditions et qualifications requises pour chaque grade", précise la même source. Cette session se distingue par l'ouverture, pour la première fois, du grade d'imam prédicateur. Les candidats admis bénéficieront d'une formation spécialisée à l'Ecole nationale "Dar El Imam", destinée aux titulaires d'une licence en sciences islamiques ou d'un titre équivalent dans la même spécialité, selon le communiqué.
Ce concours s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs visant à "renforcer le secteur en ressources humaines qualifiées et à répondre aux besoins des mosquées et des écoles coraniques à travers les différentes wilayas du pays, afin d'améliorer l'encadrement religieux, de renforcer les services d'orientation religieuse et d'enseignement coranique et d'améliorer le niveau de performance professionnelle et pédagogique des cadres du secteur", conclut le communiqué

La Cour africaine des droits de l'homme ouvre lundi sa 83e session ordinaire en Tanzanie

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) tiendra, à partir de lundi à Arusha, en Tanzanie, sa 83e session ordinaire, consacrée à l'examen des requêtes en instance et à l'examen de questions judiciaires connexes, indique l'Union africaine sur son site officiel. Cette session, qui se poursuivra jusqu'au 4 décembre prochain, sera également marquée par la tenue, les 9 et 10 novembre, du troisième dialogue judiciaire tripartite réunissant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, la Cour de justice de l'Afrique de l'Est (CJAE) et la Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Placé sous le thème "Renforcer la coopération institutionnelle en Afrique", ce dialogue portera notamment sur la mise en œuvre et le suivi des décisions judiciaires, l'échange de jurisprudences et de bonnes pratiques, ainsi que sur les droits environnementaux et la justice climatique. La Cour organisera également, les 11 et 12 novembre, un colloque à l'occasion du 20e anniversaire de sa création, autour du bilan de ses réalisations, des défis auxquels elle est confrontée et des perspectives de renforcement de la protection des droits de l'homme sur le continent. Par ailleurs, une audience publique est prévue le 13 novembre pour le prononcé de quatre décisions concernant des affaires impliquant quatre pays africains, précise la même source.

QUALIFICATIONS CAN U23 (2E TOUR PRELIMINAIRE) :

La sélection algérienne entame la préparation de l'Eswatini

La sélection algérienne des moins de 23 ans (U23) a entamé, lundi, son regroupement à Alger, en prévision de la double confrontation face à l'Eswatini (Afrique Ausrale), comptant pour le deuxième tour préliminaire des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2028, qualificative aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles, a indiqué la Fédération algérienne (FAF). Une première arrivée de joueurs a été enregistrée dimanche soir, avant que le groupe ne soit au complet lundi , portant ainsi l'effectif à 24 joueurs. Les Verts ont effectué leur première séance d'entraînement en fin d'après-midi, à partir de 17h00, au stade Omar-Benrabah de Dar El Beïda. D'une durée d'une heure et demie, cette séance, dirigée par le sélectionneur national, Rafik Saïfi, et son staff, a été consacrée à un travail physique ainsi qu'à des ateliers techniques et tactiques. A noter que l'effectif convoqué a connu des changements, à la suite de l'indisponibilité de trois joueurs, qui n'ont pu rejoindre le regroupement en raison de blessures contractées avec leurs clubs respectifs. Il s'agit de Mattheo Samuel Guendez, Hilan Hamzaoui Slimani et Mohamed El Amine RamdaouiI, remplacés respectivement par Ghiles Belagacem, Benahmed Bendahmane et Mohamed Bechikh. La délégation algérienne a rallié l'Eswatini dans la soirée de lundi, à 22h00, à bord d'un vol spécial au départ de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. En cas de qualification au troisième et dernier tour, les hommes de Rafik Saïfi affronteront le vainqueur de la double confrontation entre le Zimbabwe et le Mali. La manche aller aura lieu le 22 mars 2027 à domicile avant de se déplacer pour le match retour qui aura lieu le 30 mars. Pour rappel, la CAF avait attribué à l'Egypte l'organisation de la CAN des U23, prévue en novembre 2027, qualificative pour les JO-2028. La phase finale de la CAN U23 regroupera huit équipes dont l'Egypte qui est qualifiée d'office en tant que pays organisateur. Elles seront scindées en deux groupes de quatre. Les deux premiers se qualifient pour les demi-finales. La dernière participation algérienne au tournoi de football des Jeux olympiques remonte à l'édition 2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

BOXE/JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2026 :

Sirine Kessal qualifiée en demi-finale, une médaille assurée pour l'Algérie

La boxeuse algérienne Sirine Kessal (-51 kg) s'est qualifiée, lundi, pour les demi-finales du tournoi de boxe des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar 2026, assurant ainsi à l'Algérie sa toute première médaille. Opposée en quart de finale à la Bhoutanaise Peldon Sangay, la représentante algérienne a nettement dominé les débats, contraignant l'arbitre à arrêter le combat (RSC) en sa faveur. Grâce à ce succès expéditif, Kessal intègre le dernier carré et s'assure au minimum une médaille de bronze, tout en conservant ses chances de décrocher l'or olympique. Par ailleurs, la boxe algérienne reste représentée dans ce tournoi par Boutheina Bensalah (-48 kg), qui disputera son quart de finale face à la Nigériane Mayowa après avoir éliminé la Thaïlandaise Bayongkasem Pimaika (5-0) en 8es de finale, lundi. En revanche, l'aventure s'est arrêtée au stade des quarts de finale pour Basma Bahri (-57 kg), battue aux points (2-3) par l'Ukrainienne Petruk Yevanlina. La sélection algérienne est représentée par cinq pugilistes lors de ce tournoi : Syrine Kessal (51 kg), Besma Bahri (57 kg), Belal Lezoul (65 kg), Bensalah Bouthaina (48 kg) et Meriem Sari (60 kg). L'Algérie prend part aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Dakar 2026, qui se déroulent jusqu'au 13 novembre, avec une délégation de 41 athlètes (20 garçons et 21 filles), encadrée par un staff de 72 membres.

SUPERCOUPE D'AFRIQUE 2026 :

l'USMA accueillie en grande pompe à son retour à Alger

L'USM Alger a reçu un accueil en grande pompe, mardi à l'aéroport international d'Alger (Houari-Boumediene), au retour de la délégation en provenance de Johannesburg après son sacre en Supercoupe d'Afrique face à Mamelodi Sundowns (3-1).

Atterris à 5h30, les nouveaux champions d'Afrique ont été reçus au salon d'honneur par une délégation officielle conduite par le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mohamed Amine Mesloug, le secrétaire général Mourad Boussafer, ainsi que les dirigeants du club et des représentants du groupe Serport.

A leur sortie du terminal, le capitaine Saadi Radouani et ses coéquipiers ont brandi le trophée devant des centaines de supporters usmistes massés dès les premières heures de la matinée. L'esplanade de l'aéroport s'est embrasée au rythme des chants traditionnels de Soustara et des fumigènes rouge et noir pour célébrer leur deuxième Supercoupe d'Afrique. Cette réception chaleureuse couronne l'exploit réalisé dimanche au stade Loftus Versfeld, où les hommes de l'USMA ont dominé les Sud-Africains grâce aux buts de Zakaria Draoui (4e), Saadi Radouani (37e) et Ahmed Khaldi (55e). En s'offrant une deuxième Supercoupe



de la CAF (après celle de 2023 contre Al Ahly) et une quatrième couronne africaine (deux Coupes de la Confédération et deux Supercoupes), l'USMA double officiellement l'ES Sétif (3 titres) au palmarès national. Le club de Soustara devient ainsi la deuxième force historique du football algérien sur le continent, derrière la JS Kabylie (7 titres).

LIGUE 2:

Le NAHD et l'ESM sous la menace

La situation financière des 2 sociétaires de la Ligue 2 amateur, le NAHD (Centre-Est) et de l'ESM (Centre-Ouest) suscite l'inquiétude chez leurs supporters. Le NAHD et l'ESM risquent, en effet, de lourdes sanctions sportives, en raison du retard enregistré dans l'assainissement de leur situation financière, accusant des dettes auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

La FAF adresse une mise en demeure au NAHD et à l'ESM

Selon les termes de la convention signée avec l'instance fédérale, le NA Hussein Dey et l'ES Mostaganem étaient censés s'acquitter de leurs dettes avant le 31 octobre 2026. Rien n'a été, cependant, fait. Face à ce manquement, la FAF a adressé une mise en demeure au NAHD et à l'ESM, les sommant de régler une partie de leurs créances au plus tard le 17 novembre. À défaut, les deux clubs seront traduits devant la commission de discipline de la LFP le 18 novembre prochain. S'ils ne s'acquittent pas de leurs dettes, ils seront passibles, selon les règlements en vigueur, de sanctions sportives allant jusqu'à la défalcation de neufs points. C'est dire qu'en cas de premier défaut de paiement, trois points leur seront déflaqués, assorti d'un délai supplémentaire d'un mois pour régulariser la situation. En cas de nouveau manquement, six points supplémentaires seront retirés. Si le paiement n'intervient toujours pas à l'issue du mois accordé, neuf autres points seront défalqués du capital de chaque club. C'est dire le caractère impératif pour le Nasria et l'Espérance de résoudre le problème afin d'éviter de se retrouver dans une situation sportive délicate qui pourrait avoir une grosse incidence sur leur parcours en fin Ligue 2.

3 matchs de mise à jour au programme

Par ailleurs, la Ligue nationale de football amateur annonce, ce lundi, la programmation, pour ce mardi, de trois rencontres de la mise à jour du calendrier de la Ligue 2. Dans le groupe Centre-Est, trois rencontres auront lieu. Il s'agit de JS Djijel- CR Béni Thour (de la 1re journée), MO Bejaïa-NRB Nezla et Paradou AC-JSM Skikda (de la 3e journée). Au Centre-Ouest, il sera question du déroulement du duel WA Tlemcen-RC Arba (de la 3e journée).

4 matchs de suspension fermes pour Mustapha Zeghnoun de l'USMB

La commission de discipline de la ligue nationale du football amateur (LNFA) annonce, lundi, avoir infligé quatre matchs de suspension fermes et une amende de 100.000 DA au milieu défensif de l'USM Blida, Mustapha Zeghnoun, pour insultes envers l'arbitre du match contre l'ASM Oran (0-0). Titulaire indiscutable dans la composante blidéenne, Zeghnoun (35 ans) a participé aux neufs matchs des Verts et Blanc, pendant lesquels il a déjà cumulé 582 minutes de temps de jeu, suivant les statistiques de la LNFA. Cette suspension le privera donc de participation aux quatre prochaines rencontres de son équipe, à commencer par celle de la 10e journée de championnat, prévue à domicile contre la JSM Tiaret. Malgré son nul à Oran, l'USMB reste co-leader dans le Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, avec le GC Mascara, qui compte également 21 points.

JOJ Dakar 2026:

La Chine domine le tableau des médailles

La Chine conserve, lundi, la première place au classement provisoire des médailles des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026, avec un total de 23 distinctions, dont 13 en or. La délégation chinoise, qui compte également sept médailles d'argent et trois de bronze, devance le Japon, deuxième avec neuf médailles d'or, six d'argent et cinq de bronze, soit 20 distinctions. La Russie complète le podium avec dix médailles, dont six en or et quatre en argent. Sur le plan africain, l'Egypte conserve la tête du classement continental et occupe la quatrième place mondiale, avec dix médailles, dont six en or, une en argent et trois en bronze. Le Kenya se hisse au cinquième rang mondial avec quatre médailles d'or et une d'argent, devant le Sénégal, pays hôte, sixième avec sept distinctions, dont quatre en or et trois en bronze. Au total, 86 délégations ont décroché au moins une médaille depuis le début des compétitions, disputées à Dakar, Diamniadio et Saly.

HANDBALL / MONDIAL 2027 :

Les arbitres algériens Belkhiri et Hamidi retenus pour la phase finale

Le duo d'arbitres algériens, Youcef Belkhiri et Sid Ali Hamidi, a été retenu par la Fédération internationale de handball (IHF) pour officier lors des rencontres du 30e Championnat du monde masculin, prévu du 13 au 31 janvier 2027 en Allemagne, a annoncé lundi la Fédération algérienne de handball (FAHB). Le président de la FAHB, Mourad Bousbet, a adressé, en son nom et au nom des membres du bureau fédéral, ses félicitations aux deux arbitres algériens à la suite de leur désignation parmi les officiels appelés à diriger les rencontres de cette compétition mondiale. Le président de l'instance fédérale et l'ensemble de son équipe ont également exprimé leurs vœux de réussite au duo arbitral, considéré comme une fierté de l'arbitrage algérien et africain, à l'occasion de ce rendez-vous international majeur. Au total, 26 binômes représentant 22 fédérations nationales ont été retenus par l'IHF pour cette édition, auxquels s'ajoutent quatre paires de réserve. Sur le plan sportif, la sélection algérienne masculine, dirigée par le technicien espagnol Raoul Alonso, évoluera dans le groupe E, aux côtés des îles Féroé, du Portugal et de la Pologne. Le Sept national entamera la compétition face aux îles Féroé le 14 janvier, avant d'affronter le Portugal le 16 janvier, puis la Pologne le 18 janvier. Les trois rencontres du premier tour se dérouleront à la GETEC Arena de Magdebourg. L'Algérie, qualifiée pour ce rendez-vous mondial après sa quatrième place au Championnat d'Afrique des nations 2026 au Rwanda, tentera de décrocher l'une des trois premières places de son groupe, qualificatives pour le tour principal.

Liste des 26 binômes d'arbitres retenus pour le Mondial-2027 : Youcef Belkhiri / Sid Ali Hamidi (Algérie), Sebastian Lenci / Julian Lopez Grillo et Mariana Garcia / Maria Ines Paolantoni (Argentine), Amar Konjicanin / Dino Konjicanin (Bosnie-Herzégovine), Bruna Correa / Renata Correa (Brésil), Vaclav Horacek / Jiri Novotny (République tchèque), Mads Hansen / Jesper Madsen (Danemark), Heidy Elsaied / Yasmina Elsaied (Egypte), Ignacio Garcia / Andreu Marin et Javier Alvarez / Yon Bustamante (Espagne), Karim Gasmi / Raouf Gasmi (France), Robert Schulze / Tobias Tonnies et Tanja Kuttler / Maike Merz (Allemagne), Adam Biro / Oliver Kiss et Kristof Altmar / Marton Horvath (Hongrie), Maali Alenezi / Dalal Alnaseem (Koweït), Alexei Covalciuc / Igor Covalciuc (Moldavie), Ivan Pavicevic / Milos Raznatovic (Monténégro), Havard Kleven / Lars Jorum (Norvège), Michal Fabryczny / Jakub Rawicki (Pologne), Bojan Lah / David Sok (Slovénie), Vladimir Jovandic / Marko Sekulic (Serbie), Andrej Budzak / Michal Zahradnik (Slovaquie), Mirza Kurtagic / Mattias Wetterwik (Suède), Cristian Lemes / Mathias Sosa (Uruguay), Khasan Ismoilov / Khusan Ismoilov (Ouzbékistan).

Binômes de réserve :

Agustin Conberse / Santiago Correa (Argentine), Denis Bolic / Christian Hurich (Autriche), Mahmoud Elbeltagy / Alaa Emam (Egypte), Ruben Maia / Andre Nunes (Portugal).

QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I) :

Les "Verts" entament leur deuxième stage sous la conduite de Hemdani

La sélection nationale algérienne de football, entame ce lundi, son stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec la présence de 26 joueurs, en prévision de la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.



Ce deuxième rassemblement sous la conduite du nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani, intervient avec 7 changements dans l'effectif par rapport au précédent stage, effectué entre septembre et octobre derniers, dont le retour des deux milieux de terrain Hicham Boudaoui (OGC Nice) et Yacine Titraoui (RC Lens). La nouveauté est la convocation pour la première fois du défenseur Mohamed Azzi, sociétaire du CSKA Moscou (Russie), et du milieu de terrain Abderrahmane Rebbache (Deportivo Alavés/ Espagne). Les joueurs retenus ont commencé à rallier la capitale depuis samedi, avant de rejoindre progressivement le CTN de Sidi Moussa pour le début de la préparation, en prévision des deux rendez-vous face aux "Eperviers." Le groupe a toutefois enregistré un changement au niveau du poste de gardien de but. Le portier du MC Alger, Abdelatif Ramdane, a été dispensé de ce rassemblement à la suite du décès de son père. Pour pallier son absence, le staff technique a fait appel à Rayane Yesli (Olympique Akbou). Pour rappel, les coéquipiers d'Amine Gouiri (Olympique de Marseille) abordent cette double confrontation en position de leaders du groupe I avec quatre points, récoltés grâce à une victoire à domicile face à la Zambie (3-1) et un nul en déplacement contre le Burundi (2-2). Le Togo, pour sa part, occupe la deuxième place à égalité avec la Zambie, avec trois points chacun, tandis que le Burundi ferme la marche avec une seule unité. La première manche face aux Togolais se jouera le samedi 14 novembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), alors que le match retour est programmé le mardi 17 novembre au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne). A l'issue des qualifications, les deux premiers de chaque groupe valideront leur billet pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda.

EQUIPE NATIONALE:

Rayane Yesli réagit à sa première sélection

Pour pallier l'absence d'Abdelatif Ramdane, endeuillé par la mort de son père, le sélectionneur Brahim Hemdani a fait appel à Rayane Yesli. Déjà passé par la sélection A', le portier de l'Olympique Akbou franchit un cap majeur en honorant sa toute première convocation avec l'équipe nationale A. Auteur d'un début de saison remarqué, le gardien de 27 ans affiche un bilan solide de 5 clean sheets et 6 buts encaissés en 8 apparitions. Ces statistiques, qui témoignent de sa régularité, lui ont permis de s'imposer dans les plans du sélectionneur. Fort de son imposant gabarit (2,03 m), Yesli vient enrichir la concurrence dans la cage algérienne, où il se disputera le poste avec Melvin Mastil et le revenant Oussama Benbot.

« Une immense fierté »

Sur son compte Instagram, le nouveau venu n'a pas caché son émotion : « Très heureux et honoré de recevoir cette première convocation en équipe nationale. Une immense fierté de représenter les couleurs de mon pays. Reconnaissant envers tous ceux qui ont cru en moi, m'ont soutenu et accompagné tout au long de ce parcours. » Cette arrivée renforce l'effectif à l'approche de l'échéance décisive de novembre. Les Verts disputeront deux rencontres décisives face au Togo dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027, le match aller ce samedi 14 novembre à Tizi Ouzou, suivi de la manche retour à Lomé trois jours plus tard, le 17 novembre. La présence de Yesli au sein du groupe offre ainsi au staff technique une option supplémentaire dans un poste où la concurrence s'annonce relevée.

EN:

Fahem Benaïssa pour remplacer Hadjam



Le sélectionneur national, Brahim Hemdani, fait appel à Fahem Benaïssa pour remplacer Jaouen Hadjam, blessé. L'effectif de l'EN connaît des changements forcés par rapport à la liste initiale rendue publique, jeudi dernier, par Hemdani. La défection de Ramdane (suppléé par Rayane Yesli de l'Olympique Akbou après le décès de son père) est suivie par celles du milieu de terrain offensif, Bachir Belloumi (Hull City), et du défenseur, Jaouen Hadjam (Young Boys), remplacé par Fahem Benaïssa, pensionnaire de Mantova 1911, club de la série B italienne, attendu, ce lundi en fin de soirée, au CTN de Sidi Moussa.

Benbot et Abada attendus ce mardi à Sidi Moussa

Hadjam et Belloumi ont dû déclarer forfait pour cause de blessures. C'est ce qu'a annoncé un deuxième communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) publié lundi soir. «Souffrant de blessures, Bachir Belloumi et Jaouen Hadjam sont forfaits pour la double confrontation face au Togo, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027 », indique, en effet, le communiqué de l'instance fédérale. Les Verts entament, ce lundi, leur stage de préparation du mois de novembre, en prévision de la double confrontation face aux Éperviers du Togo, dans le cadre des éliminatoires de la CAN 2027. Les joueurs sélectionnés affluent individuellement ou par petits groupes au centre technique de Sidi Moussa, camp d'entraînement des différentes sélections nationales. Nombreux sont les éléments qui sont déjà à pied d'œuvre au CTN. L'on cite, entre autres, Abderrahmane Rebbach, qui signe sa toute première convocation, Mohamed Azzi, Anis Hadj Aissa, Ahmed Touba, Ibrahim Maza, Malvin Mastil, Mohamed Amine Amoura, Hicham Boudaoui et Farès Chaïbi. Le groupe devra se compléter ce mardi avec l'arrivée du duo « super champion » d'Afrique de l'USM Alger, Oussama Benbot et Achraf Abada.

Les Éperviers en stage en Tunisie

Tout comme les Verts, les Éperviers du Togo sont en regroupement à l'étranger, plus précisément à Tabarka, en Tunisie. Les joueurs togolais rallient progressivement le camp de base de l'équipe dans le nord-ouest de la Tunisie. La première séance d'entraînement a eu lieu, hier, à 16h30, avec au menu notamment un programme consacré au travail technico-tactique. Le sélectionneur, Patrice Neveu, profitera, du coup, du regroupement tunisien afin de peaufiner les derniers réglages tactiques avant de se rendre à Tizi Ouzou en prévision des grandes retrouvailles algéro-togolaises. La délégation des Éperviers est attendue en Algérie le 12 de ce mois, soit 48 heures avant le jour J.

« DANS L'HISTOIRE DE L'ALGERIE » :

Aïssa Mandi revient sur la CAN 2019

Dans une interview accordée à DAZN France, Aïssa Mandi, qui a pris sa retraite internationale l'été dernier, est revenu avec émotion sur le titre continental remporté par l'Algérie en 2019. Le défenseur et ancien vice-capitaine des Verts a évoqué la place de cet exploit dans sa carrière et l'accueil triomphal réservé à la sélection à son retour au pays. Interrogé sur la place de cet exploit dans son parcours, Mandi n'a pas hésité à en faire le plus beau souvenir de sa carrière. Il a insisté sur la portée de ce sacre pour l'équipe d'Algérie et pour un pays qui vit au rythme du football : « Oui, bien sûr. Ce titre, c'est quelque chose d'exceptionnel. Nous sommes dans l'histoire de l'équipe d'Algérie, dans l'histoire du pays, parce que c'est un pays qui vit de foot. »

La parade d'Alger, un moment suspendu

Parmi les images les plus marquantes de cette aventure, la parade en bus à travers les rues d'Alger occupe une place à part. Mandi est revenu sur ces longues heures de célébration partagées avec les supporters, qui ont conclu un été 2019 inoubliable : « Et ce retour en bus pendant, je ne sais plus combien d'heures, trois, quatre, cinq heures sur le bus, à célébrer avec tous ces fans algériens, tous ces fous de foot. C'était quelque chose d'extraordinaire. On a vraiment passé un été 2019 exceptionnel avec ce titre. » Désormais âgé de 35 ans, le cadre de la défense nationale a bouclé la boucle en retournant en Espagne l'été dernier, sous les couleurs du UD Levante où il est lié jusqu'en 2028.

MERCATO :

Une piste déjà compromise pour Aït-Nouri ?

La situation le force à bouger. Sportivement, Rayan Aït-Nouri est mal en point du côté de Manchester City. Là-bas, Enzo Maresca ne compte clairement pas sur lui. c'est naturellement que les représentants du Vert lui cherchent une porte de sortie. Parmi les pistes, il y a celle qui mène à l'autre pôle de Manchester, United en l'occurrence. Si l'Algérien a des chances de s'entendre sur tous les termes personnels avec le rival des Citizens, il n'est pas garanti que sa direction actuelle valide ce deal comme le laissent entendre des médias anglais. Lors des derniers instants du mercato estival, les Red Devils ont tenté d'avoir Aït-Nouri en prêt. Cependant, la transaction ne s'est pas faite. A ce moment, les voyants n'étaient pas au rouge pour le Dz et ses agents n'ont pas jugé utile de faire le forcing pour le sortir des rangs des Skyblues. Avec du recul, ne pas rester à Man City aurait été une décision judicieuse. Le clan d'Aït-Nouri s'est rendu compte que CAA Stellar, la boite qu'il avait rejointe avant de signer chez les Citizens en juin 2025, n'avait pas fait le boulot convenablement. C'est pourquoi le Vert a décidé d'engager l'Iranien Ali Barat (Epic Sports) pour tenter de l'exfiltrer dès cet hiver. L'idéal serait de rester en Angleterre où Everton et Manchester United suivent sa situation de près.

27 ans que City n'a pas cédé de joueur à United

D'ailleurs, les Diables Rouges doivent absolument renforcer le poste. Michael Carrick se retrouve à bricoler avec le droitier Diogo Dalot pour son flanc défensif gauche. Ceci a des incidences sur les résultats puisque Man United joue la relégation après 10 journées. C'est pourquoi il y a un besoin urgent de recruter dans ce secteur. Aït-Nouri est le profil idéal. Toutefois, comme lors de l'été écoulé, son employeur peut ne pas lui filer le bon de sortie dans cette direction. A ce sujet, il est utile de noter que, depuis Terry Cooke en 1999, aucun Citizen n'a été transféré chez les Red Devils. Cela démontre que le circuit en question n'est pas courant. Aït-Nouri va-t-il aller au bras de fer et rejoindre chez l'ennemi juré comme l'a fait Carlos Tevez en juillet 2009 dans le sens inverse ? On le saura dans les mois à venir mais – dans ce cas – ça sera très probablement une vente sèche et non un prêt car il n'y aura de machine arrière possible.

PALESTINE OCCUPEE:

L'Autorité palestinienne dénonce un plan sioniste prévoyant des stands de tir dans des sites coloniaux en Cisjordanie

Les autorités sionistes ont approuvé un plan prévoyant l'aménagement de stands de tir dans 31 sites coloniaux en Cisjordanie occupée, une décision qui suscite de vives inquiétudes quant à l'intensification des violences des colons contre les Palestiniens, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.



Dans un communiqué publié mardi, l'Autorité palestinienne de lutte contre le mur et la colonisation a indiqué que le plan concernait 29 colonies, avant-postes et quartiers coloniaux, ainsi que deux zones industrielles, répartis dans les gouvernorats de Ramallah et Al-Bireh, d'El Qods, de Naplouse et de Arriha, ainsi que dans la vallée du Jourdain. Selon l'Autorité, ce plan ouvre la voie à l'extension des infrastructures consacrées à l'entraînement au tir et au maniement des armes à feu, dans un contexte marqué par la multiplication des agressions de colons contre les Palestiniens et leurs biens. Parmi les sites concernés, figurent notamment la zone industrielle de Maccabim, implantée sur les terres de la localité de Safa, à l'ouest de Ramallah et Al-Bireh, ainsi que la zone de Tel Maryam, connue sous le nom de Sha'ar Binyamin, dans le gouvernorat d'El Qods occupée, indique Wafa, précisant que le périmètre du projet s'étend du sud de Naplouse aux environs d'El Qods occupée, jusqu'aux régions orientales en direction de Arriha et de la vallée du Jourdain. L'Autorité a précisé que le plan intégrait les stands de tir parmi les activités autorisées sur des terrains destinés aux bâtiments et institutions publics, au tourisme, au commerce, à l'industrie, à l'artisanat, aux sports et aux loisirs. Ces installations doivent notamment servir à l'entraînement au tir, à l'utilisation des armes à feu et à la formation des détenteurs d'armes, a-t-elle expliqué, rappelant qu'une liste gouvernementale sioniste datant de 2022 recensait neuf stands de tir agréés dans les colonies de Cisjordanie occupée. En outre, un document publié en 2024 par la société économique relevant du conseil des colonies de Mateh Binyamin faisait état d'un projet de stand de tir dans la colonie de Psagot, dans le gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh. Ce projet était notamment justifié par l'augmentation des demandes de permis de port d'armes après le 7 octobre 2023. L'Autorité a, par ailleurs, fait état d'une aggravation des violences des colons, révélant que 31 Palestiniens sont tombés en martyrs par des tirs de colons depuis le début de l'année. Elle a également recensé 1.369 agressions en octobre, contre 647 en septembre, soit une augmentation de 111,6 %. Le gouvernorat de Ramallah et Al-Bireh a enregistré le plus grand nombre d'agressions, avec 393 incidents, suivi de celui de Naplouse avec 353. Ces violences comprennent des tirs, des agressions physiques, des incendies de biens, la destruction de cultures, le vol de récoltes et de bétail, ainsi que des entraves à l'accès des Palestiniens à leurs terres, indiqué le communiqué. L'autorité palestinienne a mis en garde contre les conséquences de l'extension des infrastructures d'entraînement au maniement des armes dans des zones où les communautés palestiniennes sont régulièrement victimes de violences, estimant que cette expansion accroît les menaces pesant sur les habitants et renforce les risques d'utilisation des armes contre eux, dans le but de les pousser à abandonner leurs terres et leurs moyens de subsistance. Elle a toutefois précisé que l'approbation du plan constituait un cadre de planification général et que la construction et l'exploitation de chaque stand de tir restaient soumises à l'obtention des autorisations nécessaires. Enfin, l'Autorité a appelé à assurer la protection des Palestiniens, à traduire en justice les auteurs de ces agressions et à demander des comptes à toutes les parties qui les soutiennent ou facilitent leur poursuite.

Comment Abu Dhabi recrute des mercenaires colombiens

Un nouveau rapport d'enquête de l'ONU sur la présence de mercenaires colombiens aux côtés des Forces de soutien rapide (FSR) en conflit avec l'armée soudanaise met, une nouvelle fois, en cause les Emirats arabes unis. Les Emirats, qui apportent un soutien matériel et financier aux FSR, se chargent également du recrutement, du transport et de la formation des mercenaires colombiens, avant de les injecter sur le champ de bataille. Ils utilisent une société privée de sécurité dénommée Global Security Services Group (GSSG) basée dans la capitale émirienne d'Abou Dhabi, et à son actif, selon un article du Financial Time de l'été 2025, le recrutement de quelque 2 000 mercenaires colombiens alors que l'expérience de la filière salvadorienne a été un échec, en raison de l'indiscipline des recrues. Les enquêteurs de l'ONU ont réussi à remonter toute la filière et retracer l'itinéraire suivi de Bogota jusqu'au Soudan, en passant par la Somalie, passage obligé pour l'entraînement que les mercenaires subissent même s'ils se recrutent en majorité parmi d'anciens militaires. Ils seront ensuite transportés par voie aérienne, au choix, suivant trois itinéraires, soit via l'Ethiopie qui est également un marché où avait commencé le recrutement des mercenaires, tout comme le Tchad, la Libye et le Soudan du Sud, ou encore le Tchad survolé par l'aviation émiratie qui débarquait du matériel militaire et embarquait notamment des blessés et, enfin, le territoire soudanais, mais cette option a été abandonnée après qu'un avion transportant une quarantaine de mercenaires colombiens a été abattu le 6 août 2025 à l'aéroport de Nyala, au Darfour. L'armée soudanaise avait affirmé que l'aéronef abattu avait décollé des Émirats arabes. Selon le rapport des enquêteurs, des prestataires privés associés aux Émirats arabes unis auraient participé au recrutement de ces ex-militaires et nombre d'entre eux ont été acheminés vers le Soudan pour renforcer les rangs des paramilitaires dirigés par le général Mohamed Hamdan Dagalo dit Hemedti. L'enquête a démontré que les mercenaires colombiens concernés disposent d'une solide expérience militaire. Ils sont recrutés dans le but de répondre aux besoins opérationnels des hommes d'Hemedti. Le Financial Time avait rapporté, citant un mercenaire colombien, qu'environ 300 spécialistes s'étaient entraînés en secret dans les opérations de drone et antiaériennes aux EAU entre janvier et octobre 2025, avant d'être déployés au Soudan. Les combattants colombiens ont été employés pour encadrer des troupes, piloter des drones, manier l'artillerie et participer à des offensives clés, notamment lors de la bataille et du siège d'El-Fasher. Un siège qui a duré 18 mois et s'est terminé, le 26 octobre 2025, par la prise et le contrôle de la ville par les FSR. L'opération aurait fait, selon des estimations, plus de 3 400 morts. Ces mercenaires sont accusés au même titre que les FSR de massacres de masse, des atrocités, de violences sexuelles et de persécutions visant la population civile. Ce nouveau rapport, qui contient en partie des éléments relevés dans le rapport de l'année précédente, insiste une nouvelle fois sur l'implication directe des Emirats arabes unis dans ce conflit par son soutien financier et logistique à une partie, les FSR, approvisionnés en armes et munitions mais aussi en mercenaires pour faire tomber l'armée régulière et contrôler tout le pays alors que les FSR, selon des informations, contrôlent déjà un territoire où sont localisés et exploités de manière illégale 18 gisements aurifères. Ce rapport, par ses révélations, démontre le rôle nocif et destructeur des Emirats, leur rôle dans l'escalade et l'entretien de l'état de guerre au Soudan ; Etat qui sert à l'organisation du pillage de ses ressources. Les Emirats sont le premier importateur d'or de contrebande au monde.

L'ONU propose une nouvelle présence au Liban après la fin du mandat de la FINUL

L'ONU a présenté des propositions portant sur la mise en place d'une nouvelle présence onusienne au Liban après la fin du mandat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), prévue le 31 décembre prochain, a annoncé, lundi, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix. S'exprimant en marge du forum "TRT World 2026" à Istanbul, M. Lacroix a précisé que ces propositions, élaborées en concertation avec les autorités libanaises, prévoient la création d'une mission chargée notamment de la surveillance, du suivi et de l'établissement de rapports. Elles comprennent également la fourniture d'une aide humanitaire ainsi que le maintien de certaines capacités nécessaires à l'appui de l'armée libanaise. Il a indiqué que l'Organisation attendait une décision du Conseil de sécurité concernant ces propositions, soulignant que le Liban avait toujours besoin d'un soutien international et que la poursuite d'une présence de l'ONU dans le pays demeurait nécessaire.

INONDATIONS A GHAZA:

Les restrictions sionistes entravent les opérations de secours (ONU)

Les Nations unies ont indiqué que les restrictions sionistes à l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza entravaient les opérations de secours et la réponse aux conséquences des inondations qui ont frappé plusieurs zones de l'enclave palestinienne, faisant des morts et des disparus et causant d'importants dégâts matériels. Lors d'un point de presse tenu lundi soir à New York, le porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Farhan Haq, a expliqué que les restrictions des forces de l'occupation sioniste contraignaient les travailleurs humanitaires à intervenir avec des équipements et des fournitures destinées à l'hébergement "totalement insuffisants". Haq a réitéré l'appel du vice-coordinateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Ramiz Alakbarov, en faveur de la levée de toutes les restrictions sionistes et de tous les retards injustifiés entravant l'acheminement de quantités suffisantes de pompes de drainage, d'engins lourds, de tentes, de bâches, de couvertures, de vêtements d'hiver et d'autres fournitures essentielles. Il a indiqué que les premières fortes pluies de l'année dans la bande de Ghaza avaient provoqué des inondations, sur fond de dégradation des infrastructures. Selon des informations rapportées par des médias, un nourrisson s'est noyé dans les eaux de crue, tandis qu'au moins trois enfants et une femme ont péri dans l'effondrement d'une dune de sable sur des tentes abritant des déplacés. Par ailleurs, Farhan Haq a déploré la poursuite des attaques sionistes contre les zones résidentielles de la bande de Ghaza. Il a en outre, renouvelé son appel à la protection des civils, conformément au droit international humanitaire.

GHAZA:

Francesca Albanese indignée par le sort des enfants déplacés face aux rigueurs de l'hiver

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a dénoncé les conditions de vie extrêmement difficiles des enfants dans la bande de Ghaza, contraints de passer l'hiver dans des tentes inondées et dépourvues de toute protection contre le froid, qualifiant cette situation de "honte de notre époque". Dans une publication diffusée lundi sur les réseaux sociaux, Mme Albanese a exprimé son indignation face aux images montrant des enfants palestiniens vivant dans des abris de fortune envahis par les eaux de pluie et les eaux froides des inondations, alors que les conséquences de l'agression sioniste continuent de peser lourdement sur la population de Ghaza, malgré le cessez-le-feu. Depuis vendredi soir, de fortes précipitations accompagnées d'une violente tempête se sont abattues sur la bande de Ghaza, aggravant davantage la situation des familles déplacées, contraintes d'affronter les intempéries dans des tentes et des abris précaires, ne disposant pas des équipements nécessaires pour les protéger du froid hivernal. Ces conditions météorologiques difficiles viennent ainsi accentuer les souffrances d'une population déjà durement éprouvée par les conséquences de l'agression génocidaire, dans un contexte humanitaire marqué par la précarité des conditions d'hébergement et le manque de moyens de protection pour les personnes déplacées.

Quotidien national d'informations culturelles ED DIWAN

NIGER :

Le représentant de l'UE convoqué après les propos sur l'accord militaire avec l'Algérie

Le Niger a convoqué, lundi, le chargé d'affaires par intérim de la délégation de l'Union européenne (UE) à Niamey, Olai Voïma. Selon la Télévision du Niger (RTN), cette démarche fait suite aux déclarations du porte-parole de l'UE, Anouar El Anouni, au sujet du déploiement d'unités militaires algériennes sur le territoire nigérien.



Le 30 octobre, le porte-parole européen avait indiqué que Bruxelles « suivait la situation et souhaitait en savoir davantage sur la portée, les objectifs et le fondement juridique de ce déploiement », prévu par un protocole d'accord militaire entre l'Algérie et le Niger. L'Algérie avait ensuite fait savoir, par l'intermédiaire de sources citées par l'APS, qu'aucune demande officielle de clarification ne lui était parvenue.

Le Niger exige des clarifications

À l'issue de la convocation, le gouvernement nigérien a qualifié les propos européens de « condescendants et inacceptables ». Niamey estime que l'UE s'immisce dans les affaires de deux États souverains qui ont choisi de renforcer leur coopération. Selon la même source, les accords conclus avec Alger visent à soutenir la paix, la sécurité, la stabilité et le développement des deux pays et de leurs régions respectives. « Cette sortie malheureuse et irresponsable du porte-parole de l'UE est révélatrice du manque de sincérité qui caractérise le discours de l'institution sur sa prétendue prise en compte des réalités sahéliennes et des politiques africaines. Le Niger, libre de ses choix et souverain, exige des clarifications sur les ingérences répétées de l'UE. Le Niger ne reçoit d'injonction d'aucun pays ni institution », a affirmé le gouvernement.

« UN ATROCE ATTENTAT » :

La Pologne sous le choc après la tuerie de Cracovie



Un homme de 25 ans, vêtu d'une tenue d'inspiration militaire, a ouvert le feu samedi 7 novembre sur la place du Marché de Cracovie, faisant six morts et quinze blessés. Trois autres corps ont été découverts à son domicile. Quelques minutes. Il n'en a pas fallu davantage pour que la plus belle place de Pologne sombre dans le deuil. Samedi 7 novembre, une fusillade meurtrière a endeuillé Cracovie, substituant une scène de violence d'une rare intensité à l'effervescence du centre historique. Les véhicules de secours convergeant vers la place du Marché, les forces de l'ordre déployées autour de la basilique Sainte-Marie, les couvertures de survie recouvrant les victimes. Polityka, Wprost, Rzeczpospolita, Gazeta Wyborcza : la presse polonaise consacre toutes ses unes à la tragédie, tandis que l'onde de choc se propage dans la presse internationale. Il est environ 15 heures lorsqu'un homme ouvre le feu depuis une voiture, dans ce secteur particulièrement fréquenté. Selon la BBC, des images authentifiées par la chaîne britannique laissent entendre une succession de détonations rapprochées. Un tramway circulant à proximité aurait également été pris pour cible : la vitre de la cabine du conducteur a volé en éclats après des tirs, rapporte la société municipale de transports de Cracovie. « L'homme portait une tenue de type militaire », a précisé Katarzyna Cisło, porte-parole de la police locale, citée par TVP World. Le suspect, âgé de 25 ans et de nationalité polonaise, aurait circulé à vive allure autour de la place, faisant feu à plusieurs endroits. Une véritable course meurtrière qui expliquerait la dispersion géographique des victimes. D'après les premiers éléments communiqués par les enquêteurs, l'homme aurait agi seul. Des armes supplémentaires et des munitions ont été retrouvées dans son véhicule.

Six morts, trois autres corps découverts au domicile du suspect

Le bilan communiqué par les autorités fait état de six personnes tuées et de quinze à seize blessés, selon les décomptes relayés par les différents médias. Parmi les victimes figurent quatre femmes et deux hommes. Un ressortissant britannique compte notamment parmi les personnes décédées. Plusieurs étrangers, originaires du Royaume-Uni, d'Autriche, d'Allemagne, du Portugal et de Russie, figurent également parmi les blessés. Treize personnes auraient été hospitalisées dans un état grave, tandis que deux autres ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins. Le suspect, lui, a été touché par balles lors de son interpellation et transporté à l'hôpital. Selon la police, il aurait continué à tirer sur les forces de l'ordre après avoir lui-même été atteint. Deux policiers ont été blessés au cours de l'échange de tirs, l'un d'eux ayant reçu trois balles et se trouvant dans un état préoccupant.

La Côte d'Ivoire mise sur les mines et l'énergie pour diversifier son économie

La Côte d'Ivoire prévoit de mobiliser 38.000 milliards de francs CFA (environ 66 milliards de dollars) d'ici 2040 pour développer ses secteurs minier, pétrolier et énergétique, avec l'ambition de doubler leur contribution au produit intérieur brut (PIB) et d'en faire un deuxième pilier de l'économie nationale aux côtés de l'agriculture. La Politique intégrée des ressources minérales et de l'énergie (PIRME), présentée lundi à Abidjan par le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, vise à coordonner le développement de ces trois secteurs et à renforcer leur contribution à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne. Selon le ministre, la contribution cumulée des secteurs minier, pétrolier et énergétique au PIB devrait passer d'environ 7% en 2025 à près de 14% à l'horizon 2040. Jusqu'ici, ces trois domaines étaient généralement abordés séparément, alors que leurs performances sont étroitement liées, a-t-il expliqué. La politique prévoit notamment de renforcer les infrastructures de transport et de transformation des ressources naturelles, d'améliorer l'approvisionnement énergétique des industries et d'accroître la participation des entreprises ivoiriennes aux chaînes de valeur. A l'horizon 2040, la Côte d'Ivoire ambitionne de porter sa production pétrolière à 500.000 barils par jour et sa puissance électrique installée à 11.400 MW. Le pays vise également une part d'au moins 45% d'énergies renouvelables dans son mix électrique dès 2030. Dans le secteur minier, les objectifs portent notamment sur une production de 150 tonnes d'or affiné et une valorisation locale du manganèse de 1,25 million de tonnes par an, selon les données présentées par les autorités. Le gouvernement ambitionne notamment de produire localement, d'ici 2035, au moins 95% des biens et services nécessaires à l'industrie extractive et de porter à 95% la proportion de nationaux sur les plateformes pétrolières et dans les mines industrielles.

GUINÉE :

Le président fixe les dates des campagnes électorales pour les élections régionales et sénatoriales

Le président guinéen Mamadi Doumbouya a fixé les dates des campagnes électorales pour les élections régionales et sénatoriales, dont les scrutins sont respectivement prévus le 29 novembre et le 20 décembre 2026, selon des décrets rendus publics à la télévision nationale. Pour les élections régionales, prévues le dimanche 29 novembre, la campagne électorale s'ouvre le lundi 9 novembre 2026 à 23H59 et prendra fin le jeudi 26 novembre à 23H59, sur toute l'étendue du territoire national. Concernant les élections sénatoriales, prévues le dimanche 20 décembre, la campagne débutera le vendredi 20 novembre à 23H59 et s'achèvera le jeudi 17 décembre 2026 à 23H59, également sur l'ensemble du territoire national. Les campagnes électorales se dérouleront conformément aux dispositions du Code électoral en vigueur, précisent les décrets.

CAMEROUN:

Les élections législatives et municipales fixées au 7 février 2027

Les élections législatives et municipales au Cameroun se tiendront le 7 février 2027, selon un décret portant convocation du corps électoral signé lundi par le président Paul Biya. Les électeurs seront appelés à renouveler les 180 sièges de l'Assemblée nationale ainsi que les conseils municipaux des 360 communes du pays, conformément au Code électoral. Elus en 2020 pour une durée de cinq ans, les mandats des députés avaient été prorogés jusqu'au 20 décembre 2026, et ceux des conseillers municipaux jusqu'au 28 janvier 2027. Dans un autre décret signé lundi, le chef de l'Etat a renouvelé les mandats de plusieurs membres du Conseil électoral d'Elections Cameroon (ELECAM), l'organisme chargé de l'organisation des scrutins, dont son président Enow Abrams Egbe et sa vice-présidente Amugu, née Abena Ekobena Apolline Marie. Selon les données provisoires d'ELECAM, le fichier électoral compte 8.238.778 inscrits, dont 252.830 nouveaux électeurs enregistrés lors de la révision annuelle achevée le 31 août 2026.

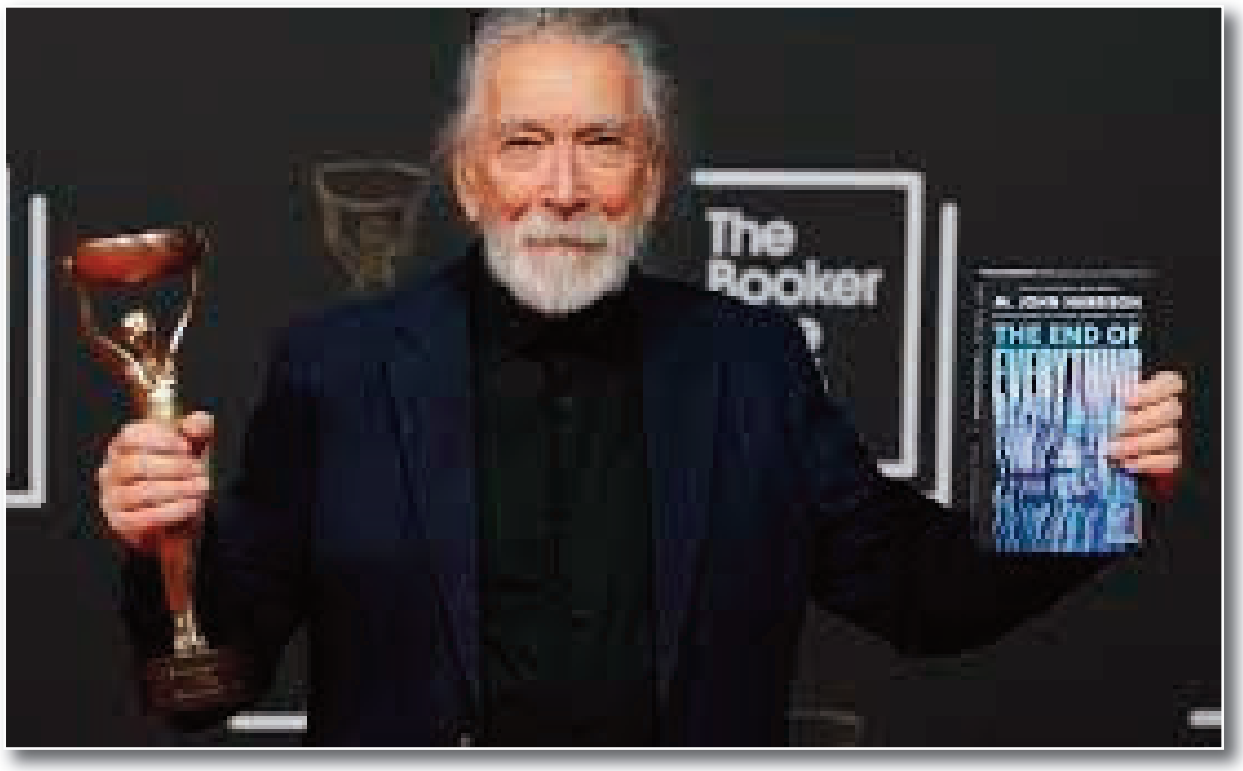
TUNISIE-ISLANDE :

Une nouvelle liaison aérienne à partir du 21 mai 2027

Une nouvelle liaison aérienne entre l'Islande et la Tunisie sera lancée à partir du 21 mai 2027, avec une desserte tous les dix jours entre Reykjavik, la capitale de l'Islande, et l'aéroport international d'El Hammamet, a annoncé lundi la Fédération tunisienne des agences de voyages (FTAV). Cette desserte devrait permettre à la destination tunisienne de renforcer sa présence sur les marchés touristiques des pays nordiques et de diversifier ses marchés émetteurs, selon la FTAV. La nouvelle liaison devrait notamment contribuer à attirer davantage de touristes nordiques vers la Tunisie, ainsi qu'à dynamiser l'activité touristique durant les périodes précédant et suivant la haute saison. Elle devrait également offrir de nouvelles opportunités commerciales aux agences de voyages réceptives et aux différents opérateurs du secteur touristique.

L'auteur de science-fiction britannique M. John Harrison remporte le Booker Prize

Le Booker Prize, prestigieux prix littéraire qui récompense des œuvres de fiction en anglais, a été attribué au Britannique Michael John Harrison, dit M. John Harrison, pour son roman post-apocalyptique "The End of Everything", lors d'une cérémonie à Londres lundi soir.



Peu connu du grand public malgré une œuvre prolifique, cet auteur de science-fiction devient à 81 ans le doyen des lauréats de cette prestigieuse récompense. Sélectionné pour la première fois, M. John Harrison s'est imposé face à deux grands favoris: le Jamaïcain Marlon James pour "The Disappearers" et le Britannico-Américain Douglas Stuart pour "John of John". Tous deux avaient déjà été couronnés de ce prix, respectivement en 2015 et 2020. Cette édition a fait la part belle aux écrivains britanniques, qui occupaient quatre des six places en finale. Seules deux femmes figuraient dans la sélection finale: l'Américaine Elizabeth Strout et la Britannique Rebecca Perry. "The End of Everything", 13e roman de M. John Harrison, s'est imposé "tant par la qualité extraordinaire de sa plume que par son immense ambition", a loué lundi la présidente du jury, l'historienne Mary Beard, lors d'une conférence de presse. L'auteur avait expliqué dans un entretien au Booker Prize que son livre était né d'une interrogation simple: "que se passe-t-il lorsque toutes nos attentes et nos explications du monde deviennent une catastrophe permanente, et que nous devons tout de même mener notre vie?". Cette question a aussi été au cœur des préoccupations des juges tout au long du processus de sélection, qui les a vus passer en revue 163 ouvrages pour n'en retenir que six en finale. Né à Rugby en 1945, M. John Harrison, qui a arrêté ses études à 18 ans, est l'auteur de nombreux ouvrages de science-fiction. Il succède à l'écrivain britanno-hongrois David Szalay, lauréat du Booker Prize en 2025 pour son roman "Flesh.

Celine Dion, groupie de Metallica : Pourquoi n'est-on pas étonné ?



Ce week-end, la chanteuse a enflammé la toile en assistant à deux concerts de Metallica avec ses fils à Las Vegas. Une surprise ? Pas vraiment ! Les vidéos et photos ont fait le tour des réseaux sociaux ce week-end : Céline Dion déchaînée au dernier concert de Metallica à la Sphere de Las Vegas. En loge VIP, aux côtés de ses jumeaux Eddy et Nelson (16 ans) et de l'acteur Jack Black, lui aussi survolté, la chanteuse de 58 ans s'en est donné à coeur joie durant les deux prestations assurées par le mythique groupe, le jeudi 5 et samedi 7 novembre. La star a elle même posté sur ses comptes X et Instagram plusieurs clichés de sa rencontre en coulisses avec Metallica. L'un d'eux, désopillant, la montre en train de faire du « Air Bass » (mimer un jeu de basse plus vrai que nature, comme pour le Air Guitar) flanquée de Robert Trujillo, bassiste du quartet. A l'arrière plan, le guitariste soliste Kirk Hammet observe la scène, hilare, tandis que l'on aperçoit James Hetfield, chanteur-guitarisque rythmique du gang électrique, en grande conversation avec les fils Dion. Bienvenue dans la Quatrième dimension… « Merci James, Lars, Kirk et Rob et toute l'organisation de Metallica pour l'accueil chaleureux ! Nous avons passé un merveilleux moment à la Sphere. Nous avons absolument adoré votre concert » s'est réjoui Céline Dion, cosignant son post d'hier avec ses fistons. Et les fans à oeillères des deux camps de s'étrangler… Comment ? La diva québécoise de la pop sirupeuse super groupie des affreux rois du thrash metal ? La chanteuse de « Pour que tu m'aimes encore » en pleine transe sur le bien gras « Enter Sandman » des metalleux de L.A ? Hérésie ! Qui aurait parié sur cette divine idylle dans le monde du vinyle ? A vrai dire… Nous. Aussi lunaire que puisse paraitre la présence de Céline Dion - deux fois ! - au déluge de décibels des maîtres du metal, elle se résume aussi simplement qu'un riff d'AC/DC. Et au final, une telle harmonie entre deux univers a priori si opposés a toutes les raisons de nous réjouir. Nous ne pousserons pas l'audace jusqu'à prétendre que l'artiste est bel et bien une fidèle acharnée de heavy metal. Dans la famille Dion, c'est surtout le fils Eddy le super fan de Metallica et c'est à l'occasion de son anniversaire que sa maman lui a offert cette sortie métallique à la Sphere.

Pourquoi le pape Léon XIV a reçu Bob Dylan au Vatican

Sweat à capuche gardé sur la tête, le chanteur de 85 ans a salué un pape admiratif, qui le cite dans son essai contre le réarmement. Récit d'un tête-à-tête inattendu. Deux hommes de paix et d'intégrité, chacun dans son domaine… Bob Dylan et Léon XIV se sont rencontrés au Vatican ce 4 novembre en toute simplicité : le pape a accueilli la légende du folk dans l'un des salons du palais apostolique pour un entretien bref et sympathique, « ponctué de salutations et d'échanges de plaisanteries », précise Vatican News. Les deux hommes ont posé côte à côte, Bob Dylan, 85 ans, se distinguant par un look particulier, comme inspiré de Star Wars : tout de noir vêtu, parapluie et gants assortis, avec un sweat à capuche qu'il n'a pas retiré devant le souverain pontife comme le veut l'usage… Mais l'Américain Léon XIV ne s'en est nullement offusqué, partageant une poignée de main chaleureuse avec celui qui a reçu en 2016 le prix Nobel de littérature pour son œuvre poétique et musicale. Avant de lui remettre un chapelet béni de sa main, comme le veut la tradition – en retour, le musicien lui a offert son autobiographie. Pourquoi une telle rencontre ? En tournée actuellement en Italie, Bob Dylan a tenu à venir saluer le souverain pontife qui l'a récemment cité dans la préface de son ouvrage La paix est un don. Dans ce livre, Léon XIV fustige le réarmement mondial en cours et met en garde contre l'apocalypse nucléaire en citant en exergue un passage écrit par le chanteur dans Go away you bomb, un texte antimilitariste écrit dans les années 1960, en pleine guerre froide : « Je te hais parce que tu es faite par l'homme, possédée par l'homme et manipulée par l'homme », protestait Dylan en évoquant la bombe nucléaire. Un morceau resté inédit jusqu'à sa redécouverte en 2013… Et qui n'a pas échappé à Léon XIV, manifestement fan du chanteur.

Don divin

Pour Léon XIV, la musique reste un don de Dieu qui permet « d'élever l'âme », comme il l'a précisé l'an dernier devant des artistes, dont le chanteur canadien Michael Bublé venu participer au traditionnel « Concert avec les pauvres ». « La musique est un don précieux que Dieu a fait à toute l'humanité, un don à tous les êtres humains, unis par la même dignité et appelés à la fraternité, a-t-il rappelé. Elle peut vraiment représenter une forme d'amour, une via pulchritudinis [la voie de la beauté, NDLR] qui conduit à Dieu… » Né dans une famille juive, Bob Dylan est devenu chrétien à la fin des années 1970 en se faisant baptiser, sans rejoindre cependant la religion catholique. Il continue depuis sa quête spirituelle en se nourrissant des textes sacrés et des Écritures, se définissant comme « un homme religieux ». Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que le musicien rencontre un pape : en 1997, devant 300 000 jeunes, il avait interprété plusieurs tubes lors d'un congrès eucharistique qui se tenait à Bologne avec Jean-Paul II. Mais cette fois, il avait salué le Saint-Père en enlevant son chapeau de cow-boy…

Évelyne Lever, l'historienne de la fin d'un monde

La spécialiste du règne de Louis XVI fait une incursion, avec son nouveau livre, dans la cour du Roi-Soleil. L'occasion d'une réflexion sur les fastes du pouvoir et la permanence de l'État. La spécialiste de l'Ancien Régime a des airs d'impératrice. À 82 ans, Évelyne Lever, cheveux blonds coupés court, boucles d'oreilles assorties, tailleur jaune, reçoit dans un superbe appartement orné de portraits de madame du Châtelet, de Van Loo ou d'Alfred de Musset, dans un immeuble néo-Renaissance à guirlandes végétales du quartier de la Nouvelle-Athènes, à Paris. L'historienne dégage une impression d'aisance souveraine : courtoisie irréprochable, conversation enjouée. Évelyne Lever aurait pourtant de quoi nourrir quelques inquiétudes. Elle qui a dédié sa vie au XVIIIe siècle, summum de l'esprit à la française, et notamment à la figure de Marie-Antoinette, dont elle a été la biographe (C'était Marie-Antoinette, Fayard, 2006), ose une incursion dans le Grand Siècle. Elle publie Louis XIV et sa cour (Flammarion). D'une plume élégante, elle chronique l'évolution de cet entourage royal, « société organisée autour de la personne du souverain où chacun trouve sa place selon sa naissance, son rang, sa fonction ou la faveur », du début du règne personnel du roi, en 1661, à la mélancolie des adieux, en 1715. Simple hors-piste ? Il s'agit plutôt, pour l'historienne, de faire la part entre la continuité et les ruptures d'un monarque à l'autre. « Les successeurs du Roi-Soleil, Louis XV et Louis XVI, admirent leur brillant aïeul, mais ne supportent pas la théâtralisation curiale et la rhétorique du paraître qu'il a savamment élaborées, écrit-elle. […] Pour échapper à la pesanteur de leurs obligations souveraines, ils se ménagent, en quelque sorte, une double vie, ce qui contribue à changer l'esprit de la cour et à modifier l'aménagement du palais. » Sous Louis XVI, Marie-Antoinette, détentrice de toutes les grâces, refuse, elle, de suivre l'étiquette. « En essayant de vivre comme une princesse sans royaume dans son domaine de Trianon, elle se soustrayait au regard d'un peuple admis à pénétrer au cœur même du château de Versailles. » Les rumeurs les plus folles, venues de la cour, ne tardent pas à courir à son sujet, et Versailles apparaît comme le lieu de tous les vices…

Le serment en classe de terminale

Ce livre vient couronner une carrière d'historienne. La vocation de Évelyne Lever lui est venue à l'enfance : « Ma grand-mère était une femme très cultivée, qui avait un talent extraordinaire pour raconter des histoires. Née en 1870, elle avait été élevée elle-même par sa grand-mère, qui avait entendu parler par sa grand-mère de la Révolution. Je lui demandais comment elle vivait, elle, petite fille. » Dès 25 ans, elle entre au CNRS. Autre moment fondateur : le début de la guerre d'Algérie, en 1954, alors qu'elle est en classe de sixième. « Je lisais beaucoup d'auteurs assez à droite, comme Pierre Gaxotte, pour comprendre. Je me suis fait le serment, en terminale, d'écrire une histoire de la guerre d'Algérie et une biographie de Louis XVI. Je comprenais, dans les deux cas, qu'il s'agissait de la fin d'un monde. » Elle tiendra sa promesse, respectivement en 1982 (Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962, avec Bernard Droz, éditions du Seuil) et en 1985 (Louis XVI, Fayard). Elle consacrera sa carrière à l'Histoire, dirigeant au Mercure de France la collection « Le Temps retrouvé », qui réédite des mémoires, des témoignages, des correspondances et des journaux intimes, et participant à l'émission Secrets d'Histoire, présentée par Stéphane Bern sur France 2. Elle raconte avec humour, et un brin de dépit, sa rencontre avec Sofia Coppola, qui se piquait de réaliser un film sur Marie-Antoinette. « Elle a voulu me rencontrer car ma biographie avait été traduite aux États-Unis. Elle ne parlait pas un mot de français. Je lui ai fait visiter Versailles. J'ai été nommée conseillère, mais je n'ai jamais été consultée. Il y avait le matériau pour tourner un film formidable, mais le résultat ressemble plutôt à Barbie-Antoinette… »

COOPERATION CULTURELLE ENTRE ALGER ET MOSCOU :

Le réalisme russe s'expose à la galerie Baya

La galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria, a accueilli, hier, le vernissage de l'exposition «Le réalisme russe». Une manifestation artistique qui réunit douze peintres russes autour d'une soixantaine de toiles.

Ouverte au public jusqu'au 11 novembre, cette exposition offre une immersion dans l'univers de la peinture réaliste russe, à travers des œuvres consacrées, notamment à la nature, aux paysages et aux compositions de la vie quotidienne. Les œuvres exposées témoignent de l'attachement des artistes à une tradition picturale fondée sur l'observation du réel, la précision du trait et le souci du détail. Les paysages naturels russes occupent une place importante dans cette collection, donnant à voir la diversité des ambiances et des décors qui caractérisent cet héritage artistique. Parmi les artistes présents, Maksim Fayustov propose, pour sa part, une série de tableaux consacrés à l'Algérie, apportant ainsi une dimension particulière à cette rencontre entre les deux cultures. Présent à la cérémonie d'ouverture, l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Alexey Solomatine, a souligné l'importance de cette initiative, qui permet au public algérien de découvrir



une facette de la création artistique russe. Il a notamment relevé l'affluence enregistrée lors du vernissage, y voyant une illustration des liens d'amitié entre les deux peuples et de l'intérêt que suscitent la culture et les arts russes auprès d'un public de différentes nationalités. Le diplomate a également rappelé que cette exposition constitue une première à Alger, consacrée à des peintres russes travaillant dans le courant réaliste. Il a expliqué que les artistes réunis s'inscrivent dans la continuité de l'école traditionnelle des beaux-arts russes et d'un mouvement qui entend renouer avec l'héritage d'une ancienne association de peintres réalistes, fondée à l'époque des tsars avant de disparaître à la suite de la révolution socialiste. Au-delà de cette exposition, une perspective de coopération artistique a également été évoquée. En coordination avec l'ambassadeur d'Algérie à Moscou, des peintres russes réaliseront des œuvres inspirées de l'Algérie, qui seront ensuite présentées en Russie dans le cadre d'une exposition intitulée «L'Algérie à travers les yeux des peintres russes». À travers cette initiative, l'art s'affirme ainsi comme un espace de rapprochement et de dialogue entre les peuples, contribuant au renforcement des échanges culturels et à la valorisation des patrimoines artistiques respectifs.

FESTIVAL DE TIMIMOUN:

7 regards sur la mémoire et l'identité

Au festival de Timimoun, 7 documentaires sur la mémoire, le patrimoine immatériel et l'identité ont été projetés en compétition officielle. La 2e et dernière séance de la compétition officielle des courts-métrages documentaires a réuni, dimanche dernier, sept œuvres autour du patrimoine immatériel, des traditions ancestrales, de la mémoire des territoires et de la transmission identitaire. D'une durée totale de 118 minutes, répartie en 2 volets, les projections se sont déroulées devant un public nombreux, en présence des membres du jury, de critiques, de cinéastes et de producteurs qui ont présenté leurs démarches, avant d'échanger avec l'assistance.

Au fil des traditions

Projeté en avant-première mondiale, « Diwan au cœur de l'héritage », de l'Algérien Redouane Benmansour (14 min), retrace l'histoire d'une tradition spirituelle et musicale profondément ancrée dans le patrimoine national. Le jeune cinéaste, qui participe pour la première fois à un festival, revient sur la genèse du Diwan, dont les origines remontent au Grand Soudan, et son implantation en Algérie à travers les routes transsahariennes, les pratiques confrériques et la transmission orale. Il souligne le rôle des maîtres dépositaires de cet héritage et la nécessité de sa transmission. Sa projection à Timimoun, carrefour des cultures sahariennes et soudanaises, lui confère une résonance particulière. La mémoire des traditions libyennes est explorée dans « Tashlidet (Reine) » de Mohamed Alqasir (12 min). À partir d'un conte folklorique amazigh, le réalisateur revisite des pratiques coutumières et des rituels aujourd'hui peu connus. « Depuis mon enfance, j'aime les histoires. Je pense que le symbolisme peut être compris de différentes manières, selon les personnes », explique-t-il. Évoquant le rituel du feu à Ghadamès, où des plantes étaient brûlées pour purifier l'air, il précise : « Mais je voulais en faire un symbole de renaissance : le passage d'une princesse adolescente au statut de reine ». Le cinéaste entend également valoriser la féminité et la place des femmes dans la société. « C'était pour donner un symbolisme lié à la féminité, au fait que les femmes peuvent être des leaders », souligne-t-il. Présenté en avant-première algérienne, « Lassiguili », de Zeinab Soumahoro (Côte d'Ivoire, 27 min), s'intéresse aux rites matrimoniaux. Tourné lors d'un véritable mariage, le documentaire suit pendant trois jours une future mariée dans les préparatifs précédant la cérémonie officielle. Gestes traditionnels, conseils des aînées, chants et parures composent cette immersion dans un rituel marqué par le silence imposé à la jeune femme. « Je dirais que le questionnement profond qu'elle se pose réellement, c'est plus la peur de l'inconnu, tout simplement », confie la réalisatrice. La future mariée « n'a pas le droit de parler » durant cette période. Au-delà de la restitution d'une tradition, le film interroge la condition féminine et le poids des conventions sociales. « Avant, c'était beaucoup plus profond, on prenait vraiment le temps de préparer réellement la mariée. Mais aujourd'hui, on se rend compte qu'il y a tout un folklore autour et qu'on oublie littéralement la mariée », regrette-t-elle.

Des territoires en question

Présenté pour la première fois sur le continent africain, « Visite guidée », d'Alba Jaramillo (Porto Rico/États-Unis, 15 min), interroge les héritages coloniaux et l'appropriation des territoires à travers une visite touristique détournée de sa fonction



habituelle. La réalisatrice établit un parallèle entre l'ancienne occupation militaire de son territoire et la pression touristique et immobilière actuelle. « Les chevaux constituent une présence presque envahissante sur l'île, à l'image de ce qui fut d'abord une occupation militaire ayant déplacé la communauté locale, puis aujourd'hui des touristes qui rachètent toutes les maisons des villages côtiers ; c'était une bonne métaphore pour lier ces deux réalités », explique-t-elle. En associant images des réseaux sociaux et vidéos immobilières, elle questionne « la manière dont nous consommons le "paradis" ».

Regards sur la société

Le cinéma documentaire algérien était également représenté par « Window » d'Abdelkader Guidoum (27 min). Fondé sur une démarche d'observation, le film explore la frontière entre l'espace intime et le monde extérieur. La fenêtre devient une métaphore du regard porté sur la société, ses transformations et les réalités quotidiennes. Par la durée des plans et la place accordée à la parole des protagonistes, le réalisateur privilégie une approche contemplative. Avec « My class in Greenland » (8 min), la Danoise Ula Soe transporte le spectateur dans une salle de classe au Groenland. À travers le quotidien des élèves, elle aborde l'éducation, la langue, l'identité et l'avenir de la jeunesse locale. Le film met en évidence les rapports entre l'héritage inuit, les particularités géographiques du territoire et ses liens historiques et administratifs avec le Danemark, soulignant l'universalité des interrogations liées à l'appartenance et à la transmission culturelle.« We Were the Scenery », de Christopher Radcliff (Canada/États-Unis, 15 min), interroge, pour sa part, la représentation des populations locales dans le cinéma occidental. Le documentaire revient sur la manière dont des individus, des communautés et des réfugiés ont parfois été réduits à de simples éléments de décor dans des productions réalisées par des regards extérieurs. En inversant cette perspective, le cinéaste restitue leur parole et leur subjectivité, soulevant la question de la responsabilité du réalisateur et du droit des personnes filmées à se réapproprier leur propre histoire.

PREMIER DOCTORAT DE 3E CYCLE AUX BEAUX-ARTS :

Un concours entièrement numérisé

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a effectué, dimanche, une visite à l'École nationale supérieure des beaux-arts Ahmed-et-Rabah-Asselah, à Alger, afin de s'enquérir des conditions d'organisation du concours de doctorat de troisième cycle, organisé pour la première fois dans l'histoire de cet établissement. Prenant connaissance des dispositifs organisationnels et pédagogiques mis en place pour assurer le bon déroulement de cette échéance académique, la ministre a suivi cette démarche qui se distingue par la numérisation intégrale de ses différentes étapes, en coordination avec l'Université de Saïda. Cette démarche traduit la volonté de moderniser les mécanismes de formation et d'évaluation, tout en renforçant la gouvernance numérique au sein des établissements d'enseignement artistique. Le concours a enregistré la participation de 174 candidats issus de différentes universités du pays, répartis sur quatre spécialités artistiques, à savoir la peinture, la sculpture, le design graphique et le design d'espace. Son organisation a également mobilisé des enseignants et des spécialistes des universités de Constantine, Mostaganem, Djelfa, Tlemcen et Alger 2, ainsi que de l'Université de Saïda, dans le cadre d'une coopération académique visant à réunir les compétences et à garantir le bon déroulement de cette première expérience. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de la Culture et des Arts visant à élever le niveau de la formation supérieure et de la recherche scientifique au sein des écoles et instituts artistiques relevant du secteur. Elle traduit également l'intérêt accordé au renforcement de leur statut d'établissements académiques, appelés à former des compétences spécialisées dans les différentes disciplines artistiques. À travers l'organisation de ce premier concours de doctorat, l'École nationale supérieure des beaux-arts franchit ainsi une nouvelle étape dans le développement de son parcours académique et le renforcement de ses missions de formation et de recherche.

Guelma : l'université du 8 mai 1945 accueille un festival de la langue et de la culture russes

L'université du 8-Mai 1945 de Guelma a abrité, lundi, un festival de la langue et de la culture russes, en présence des responsables de l'université, de nombreux étudiants et d'une délégation universitaire de la Fédération de Russie. La salle de conférences "Sassi Benhamla", située au pôle universitaire de 5.500 places pédagogiques de l'université a accueilli le programme officiel de cet événement organisé par l'université de Guelma en collaboration avec l'université pédagogique d'Etat de Naberejnye Tchelny (Russie), dans le cadre du renforcement de la coopération universitaire et culturelle entre les deux institutions. L'événement a été marqué par une forte affluence de responsables universitaires, de professeurs et d'un grand nombre d'étudiants venus de différentes facultés de l'université afin de découvrir, à travers une exposition russe organisée pour l'occasion, différents aspects de la culture, des traditions, de la langue et de la littérature russes. Le directeur de l'université de Guelma, le Dr Mahmoud Debabeche, a souligné, lors de l'inauguration du festival, que cet événement "représente une opportunité de renforcement des passerelles de communication et d'activation du rapprochement culturel et académique entre les deux universités qui ont signé, l'année dernière, une convention de coopération et de jumelage". De son côté, la cheffe de la délégation russe, le Dr Jamila Mustafina, directrice adjointe de l'université pédagogique d'Etat de Naberejnye Tchelny, chargée des relations internationales, a déclaré que la délégation russe présente à l'université de Guelma comprend plusieurs professeurs de langue russe travaillant sur le projet russe "Professeur russe à l'étranger" (visant à promouvoir et diffuser la langue russe, à renforcer l'éducation et les contributions culturelles russes dans les écoles et les institutions éducatives de nombreux pays du monde), ainsi que des artistes plasticiens. Le programme du festival a été marqué par une exposition d'art plastique, œuvre d'artistes russes, agrémentée d'un atelier de peinture au profit des étudiants de l'université de Guelma, ainsi qu'un cours sur les bases de la langue russe, accompagné de performances musicales reflétant des aspects de la culture russe et de son patrimoine artistique.

JOURNEE NATIONALE DE L'ARTISANAT :

Diverses expositions dans le Sud valorisant le patrimoine culturel

Diverses activités culturelles dont des expositions et des salons mettant en valeur le patrimoine culturel et les métiers artisanaux ont marqué, lundi, la célébration de la Journée nationale de l'artisanat (9 novembre), dans les wilayas du Sud. A Ouargla, la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) a organisé, en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA), une exposition regroupant des artisans et des associations activant dans divers segments de l'artisanat et mettant en valeur des modèles de produits, dont l'habit traditionnel, la céramique et la maroquinerie, reflétant le savoir-faire des artisans de la région. Dans ce cadre, le directeur de la CAM, Mimi Alili a indiqué que cette manifestation traduit l'importance du secteur de l'artisanat en tant que levier de développement économique local, et sa contribution à la protection de l'identité culturelle et la sauvegarde du patrimoine artisanal pour sa transmission aux générations montantes. L'exposition d'artisanat, mise sur pied au Centre de l'artisanat à Illizi, a été qualifiée par le directeur local de la CAM locale, Nacer Nouasria, de vitrine de valorisation du patrimoine identitaire national et de la culture targuie du Grand Sud. Pour sa part, le directeur de la CAM de Tamanrasset, Mohamed Mansouri a fait part, en marge de cette manifestation, que plus de 300 artisans de la wilaya ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de sessions de formation dans la production et la promotion des produits de l'artisanat. Ces sessions, a-t-il expliqué, ont largement contribué à l'amélioration des compétences des artisans et à l'acquisition de qualifications leur permettant de prendre part à divers salons et expositions, à l'échelle nationale et internationale.

Treize stagiaires représentent Oran aux Olympiades africaines des métiers

Treize (13) stagiaires et apprentis issus des établissements de formation professionnelle de la wilaya d'Oran participeront aux Olympiades africaines des métiers, qui se dérouleront à Oran du 16 au 19 novembre prochain, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous l'égide du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la Formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya d'Oran.

Les treize participants représenteront la wilaya d'Oran dans dix (10) spécialités professionnelles proposées par les établissements de formation de la région. Ces spécialités concernent, notamment, les soins de santé et l'action sociale, la mécatronique, le tournage à commande numérique, l'esthétique, la pâtisserie, la technologie automobile, les installations électriques, la peinture et la décoration, la technologie de la mode et la réparation des structures et carrosseries automobiles, a-t-on souligné de même source. Cette manifestation continentale verra la participation de plus de 600 compétiteurs issus de 18 pays africains, qui s'affronteront dans 45 spécialités réparties sur six branches



professionnelles. L'organisation de cet événement continental par l'Algérie témoigne de son engagement en faveur du renforcement de la coopération entre les pays du continent africain et de la consolidation du rôle de la formation et de l'enseignement professionnels en tant que levier essentiel du développement économique et social. Elle constitue également un espace de préparation des compétences et de qualification des jeunes, afin de leur permettre de s'adapter aux mutations rapides du monde des métiers et du marché du travail, avait souligné la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nassima Arhab, lors d'une récente conférence de presse.

ENSIA:

Vers la création d'un centre de données d'IA en partenariat avec la Chine

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a examiné, lundi à Alger, avec une délégation chinoise, le projet de réalisation d'un centre de données d'IA au niveau de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), indique un communiqué du ministère. Les discussions qui se sont déroulées à l'ENSIA, au Pôle scientifique et technologique Chahid "Abdelhafid Ihaddadene", ont porté sur "les aspects techniques et d'ingénierie du projet, notamment l'infrastructure, les équipements technologiques, le calendrier d'exécution, ainsi que les exigences environnementales et réglementaires, afin de garantir les conditions idoines à la réalisation de cette infrastructure stratégique aux normes internationales", précise la même source. Ce projet constitue une "étape qualitative vers le renforcement des capacités nationales en matière de calcul haute performance (HPC), le développement des infrastructures numériques et de recherche, et la consolidation de la place de l'Algérie en tant que pôle régional de l'IA, à travers des partenariats internationaux fondés sur le transfert de connaissances et de technologies et le renforcement des compétences nationales", conclut le communiqué.



Non, l'IA n'est pas en train de détruire la planète

TRIBUNE. Électricité, métaux, eau : l'IA ne pèse qu'une fraction infime des ressources mondiales, constate l'essayiste et prospectiviste Antoine Buéno. Elle pourrait même devenir l'un des meilleurs alliés de la transition. Dans l'atmosphère ambiante d'IA-bashing généralisé, et alors que s'ouvre ce 9 novembre à Antalya (Turquie) la COP31, un argument massue l'emporte sur tous les autres dans nos débats publics : celui de l'impact environnemental de l'IA. Il semble communément admis que l'IA soit une technologie écocidaire. En conséquence, qui a un minimum de conscience écolo devrait tourner sept fois ses doigts dans sa poche avant de prompter. Mais qu'en est-il vraiment ? Pour répondre sérieusement à la question, il faut non seulement évaluer le coût environnemental de l'IA, mais aussi tâcher de mesurer les gains écologiques qu'elle permettrait de réaliser. Ne se concentrer que sur le premier en ignorant les seconds n'aurait aucun sens ou serait de mauvaise foi. Commençons donc par le coût environnemental de l'IA. Comme pour toute activité, il faut distinguer ses besoins en ressources de la pollution qu'elle génère. Côté ressources, l'IA a besoin d'électricité, de matériaux, essentiellement des métaux, et d'eau. Côté pollution, toute la chaîne, de la mine au prompt, génère des gaz à effet de serre (GES), des dégradations des milieux d'extraction et des déchets.

Entre 1 et 1,5 % de l'électricité mondiale à l'horizon 2030

Concentrons-nous sur les ressources : l'IA est-elle, comme elle est souvent présentée, un gouffre à ressources ? À l'évidence, non. Les chiffres le démontrent de façon implacable. Primo, l'électricité. Aujourd'hui, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les data centers utilisent 1,5 % de la production mondiale d'électricité. Mais l'IA n'est responsable que de 15 % de cette consommation, donc elle n'exploite actuellement qu'environ 0,2 % de l'électricité mondiale. À l'horizon 2030, le poids des data centers dans la consommation électrique devrait doubler pour atteindre 3 % et le poids de l'IA dans cette consommation tripler. Donc, même dans le cadre de ce scénario d'explosion, en 2030, l'IA n'absorbera toujours qu'entre 1 et 1,5 % de l'électricité mondiale. De quoi relativiser les choses… À l'évidence, les enjeux sont ailleurs : à eux seuls, l'industrie lourde et les transports absorberont les deux tiers de l'électricité mondiale à l'horizon 2030. Secundo, les métaux. En 2025, l'IA en a englouti près de 700 000 tonnes, un volume qui devrait quasiment quadrupler d'ici à 2035 pour atteindre 2,6 millions de tonnes par an. Cela paraît énorme, mais rapporté aux 107 milliards de tonnes de métaux produites chaque année, cela ne représente que 0,0006 % de la production mondiale, et 0,0024 % en 2035 à production constante… Entrons un peu plus dans les détails. À production mondiale constante, la part de l'IA passerait de 2 % à 12 % pour le cuivre d'ici à 2030, de 5 % à 10 % pour l'argent, de 2,5 % à 10 % pour l'étain, et de 0,005 % à 0,015 % pour les terres rares. Ce n'est clairement pas l'IA qui pèsera le plus lourd dans le budget métallique de l'humanité. Rien d'étonnant à cela puisque l'IA est trois fois moins intensive en métaux que des secteurs industriels traditionnels tels que le bâtiment ou l'automobile.

Portion infime

Tertio, l'eau. En 2025, l'IA a consommé 4,5 milliards de m³ d'eau, sur les 2 600 milliards consommés par l'humanité, soit moins de 0,2 %. Et encore, ce chiffre comprend à la fois l'eau utilisée pour l'exploitation minière (une eau polluée), celle utilisée pour le refroidissement des data centers (une eau toujours exploitable dans le cycle de l'eau mais soustraite à l'usage local par évaporation) et celle des installations hydrauliques (barrages) utilisées pour alimenter les data centers en électricité (une eau qui ne pose donc aucun problème écologique). D'ici à 2030, cette consommation devrait doubler, pour atteindre entre 0,3 et 0,4 % de l'eau utilisée par les activités humaines. Là encore, l'épaisseur du trait : l'agriculture absorbe à elle seule 70 % de l'eau douce captée dans le monde. Pour être exhaustif, il faudrait ajouter à cela l'artificialisation des sols. Ces derniers sont une ressource. Faute de données disponibles, impossible de dégager la part spécifique de l'artificialisation liée à l'essor de l'IA, mais il ne fait aucun doute qu'elle représente ici aussi une fraction de l'artificialisation mondiale. Que peuvent bien peser les data centers en la matière, même en y ajoutant les réseaux de connexion, au regard du moteur principal de l'artificialisation qu'est l'urbanisation ? Côté pollution, mécaniquement, le même constat s'impose. L'IA n'est aujourd'hui responsable que de 0,1 à 0,2 % des émissions mondiales de GES. Ces émissions pourraient être multipliées par six autour de 2030 pour atteindre environ 1 % des émissions planétaires… On est très loin des émissions de l'industrie (20 à 24 %), de l'agriculture (18 à 22 %), du transport (15 à 22 %) ou du bâtiment (6 à 15 %). En résumé, ne représentant qu'une fraction des activités minières et de l'artificialisation des sols, l'IA n'est directement responsable que d'une fraction des pollutions minières globales et des atteintes planétaires à la biodiversité liées à l'artificialisation. Quant aux déchets, il est difficile d'évaluer ceux qui sont directement générés par l'industrie de l'IA. En 2025, selon l'ONU, l'économie a généré 62 millions de tonnes de déchets électroniques sur un total de 2,3 milliards de tonnes de déchets (hors déchets industriels et de construction), soit 2,6 % de l'ensemble des déchets. Or, l'IA ne représente qu'une portion infime de ce chiffre déjà modeste.

« IL RISQUE D'Y AVOIR DE LA CASSE » :

Expert-comptable, un métier très exposé à l'IA

Classée parmi les métiers les plus exposés à l'intelligence artificielle, dont la puissance est décuplée par la facturation électronique, la profession comptable doit se réinventer. Et vite. Si on ne se prépare pas, on risque de vivre la même chose que la sidérurgie dans les années 1980 », prévient Philippe Barré. Cet expert-comptable francilien, fondateur de B-Ready, société de conseil pour les cabinets, ne fait pas dans la litote : « Oui, il risque d'y avoir de la casse, mais aussi des opportunités pour ceux qui sauront prendre la vague. » Les dernières études confirment ses inquiétudes. Le Stanford Digital Economy Lab évalue à 73 % les tâches comptables exposées à l'intelligence artificielle – la part la plus élevée de toutes les professions, devant les développeurs de logiciels et les professions juridiques. 42 % des experts jugent que l'impact de l'IA sera « majeur » d'ici trois ans, confirme la dernière étude du think tank de la profession comptable Les Moulins. La tenue des comptes, cœur battant de l'activité des cabinets, est directement menacée. Avec la facturation électronique, sur les rails depuis le 1er septembre, les factures transitent en temps réel via des plateformes agréées, puis s'intègrent dans les outils comptables et les déclarations de TVA. Couplée à l'IA, cette réforme ouvre une ère inédite : traitement automatisé des écritures, détection des anomalies, prévisions de trésorerie au fil de l'eau… « Quand les tuyaux seront en place pour toutes les entreprises, les opérations de saisie et de pointage seront automatisées. Les cabinets perdront alors une part significative de leur volume d'activité », anticipe Philippe Barré. Certains logiciels passent déjà 90 % des écritures ; les plateformes, qui affichent des prix imbattables, exercent une pression redoutable.

Des gains de productivité modestes pour le moment

Dougs, cabinet en ligne lyonnais (500 salariés, dont 120 ingénieurs et développeurs), se targue de produire « des comptes de A à Z » pour des profils simples. Son patron, Patrick Maurice, estime qu'en 2027, « l'IA pourra sortir les bilans de tous ses clients sans erreur et sans intervention humaine ». S'il reconnaît que « l'automatisation de la production comptable va effectivement s'accélérer », Damien Charrier, président du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables, constate que « les gains de productivité sont encore très modestes ». « La mise en place de la facture électronique, avec la multiplicité des plateformes disponibles, prend beaucoup de temps », observe-t-il. À l'entendre, les systèmes de comptabilité low cost proposés par les plateformes ont leurs limites. « Les nouveaux acteurs sont tous positionnés sur l'entrée de gamme, où la guerre des prix fait rage. Je vois aussi le revers de la médaille, confie-t-il au Point. Erreurs et retards, générateurs de redressements fiscaux : non seulement la surautomatisation déshumanise la relation client, mais elle crée du risque. Combien suis-je prêt à payer pour savoir que je n'aurai pas de contrôle fiscal ou que, si j'en ai un, tout se passera bien ? Nous proposons au client d'être sécurisé, ça vaut de l'argent.

DE « ZELDA » A CHATGPT :

Comment les gameurs ont financé la révolution de l'IA

Une activité purement frivole peut mener à de grandes découvertes : sans jeu vidéo, nous n'aurions probablement pas encore ChatGPT aujourd'hui. Ce mois de novembre 2026 pourrait réconcilier une partie de la jeunesse française avec la modernité : deux mastodontes du secteur sortent leur plus gros jeu vidéo de l'année. Tandis que Nintendo propose un remake de son grand classique de 1998 The Legend of Zelda : Ocarina of Time, qui rend manifestes les progrès techniques dans l'industrie, Rockstar Games lance son jeu Grand Theft Auto VI, attendu depuis plus de dix ans par ses fans. Les joueurs pourront choisir deux formes d'évasion différentes, soit en allant sauver le royaume de la princesse Zelda des griffes de l'infâme Ganondorf, soit en faisant l'expérience cathartique d'incarner un couple de braqueurs de Floride. Ce qui est le plus impressionnant avec ce passe-temps frivole du huitième (dixième ?) art, c'est le déluge d'inventivité et de technicité qui y est consacré, ne serait-ce que chez les joueurs les plus assidus, qui s'affrontent lors de compétitions internationales très compétitives. Mais c'est surtout chez les concepteurs que les jeux vidéo ont le plus poussé les limites des capacités informatiques. Les jeux vidéo ont en fait créé la demande qui a permis l'explosion des capacités de calcul derrière nos IA. Le géant de la tech Nvidia, qui est désormais l'entreprise la plus valorisée du monde (autour de 5 000 milliards de dollars), était il y a peu de temps encore un acteur de niche du secteur du jeu vidéo : sur ses maigres 7 milliards de dollars de revenus en 2016, plus de la moitié était associée au gaming.

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2408
Mercredi 11 Novembre 2026

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

3 décès et 244 blessés en 24 heures

Trois (3) personnes sont décédées et 244 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Les unités de la Protection civile ont effectué, de samedi à dimanche à 8h00, "170 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du territoire national, causant le décès de 3 personnes sur les lieux des accidents et des blessures à 244 autres", précise la même source.

LUTTE CONTRE LA DROGUE:

Arrestation de quatre individus et saisie de plus de 7 kg de kif traité et 190 grammes de cocaïne à Alger

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de quatre (4) individus activant au sein d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues, et à la saisie de plus de 7 kg de kif traité et de 190 grammes de cocaïne, indique dimanche un communiqué des mêmes services. Cette opération, menée par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, sous la supervision du parquet territorialement compétent, fait suite à l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogues", précise la même source. A l'issue des investigations menées par les services concernés, les mis en cause ont été arrêtés et une quantité de 7 kg et 6 grammes de kif traité, 190 grammes de cocaïne, une somme de 10 millions de centimes en monnaie nationale provenant des revenus du trafic, un véhicule touristique, une motocyclette, ainsi qu'une compteuse de billets et une balance électronique ont été saisis. Les mis en cause "ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conformément à un dossier de procédure pénale", conclut le communiqué.

MALAISIE:

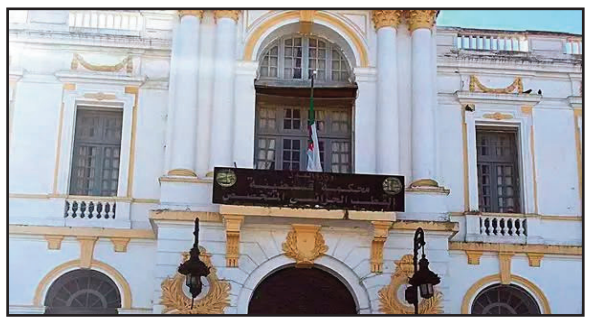
L'ex-Premier ministre Najib sera placé en résidence surveillée mardi, selon son avocat

L'ex-Premier ministre malaisien Najib Razak devrait être transféré de la prison à son domicile, où il sera placé en résidence surveillée mardi, a annoncé son avocat, à la suite d'une nouvelle décision de justice. «Oui, il sera aujourd'hui au numéro 11 de Langgak Duta», a déclaré aux journalistes Shafee Abdulla, l'avocat de la défense, en faisant référence au domicile de Najib Najib. Najib, 73 ans, purge depuis 2022 une peine de six ans de prison pour son rôle dans le retentissant scandale de corruption impliquant un fonds souverain, 1Malaysia Development Berhad (1MDB), aujourd'hui dissous, qui avait déclenché des enquêtes notamment aux États-Unis, en Suisse et à Singapour.

TRIBUNAL DE CONSTANTINE :

Un individu impliqué dans le meurtre d'un pharmacien, placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Constantine a ordonné le placement en détention provisoire d'un individu impliqué dans l'affaire du meurtre d'un pharmacien au niveau de la cité Daksi Abdessalam à Constantine, a indiqué, lundi, un communiqué du parquet de la République près ledit tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Constantine informe l'opinion publique qu'en date du 8 novembre 2026, les services de sécurité ont reçu un signalement faisant état de la découverte du corps sans vie du défunt (N. M.), pharmacien résidant au niveau de la cité Daksi Abdessalam à Constantine, suite à une agression violente à l'arme blanche commise dans la même cité à 14h31. La police judiciaire, accompagnée du procureur de la République, s'est rendue sur les lieux pour entamer ses investigations afin d'élucider les circonstances du crime", précise le communiqué. Les investigations et recherches préliminaires ont permis d'"identifier et appréhender le suspect répondant aux initiales (N. M. S.), âgé de 27 ans, ce dernier présentant des signes de troubles psychologiques", poursuit la même source. "Après achèvement des procédures de l'enquête préliminaire, le suspect a été déféré devant le parquet de la République,



où il a été poursuivi, sur réquisitoire introductif, pour assassinat, conformément aux dispositions des articles 254, 255, 256, 257 et 261 alinéa 1 du code pénal, avec réquisition de placement sous mandat de dépôt et de réalisation d'une expertise psychiatrique et psychologique sur l'accusé", ajoute le communiqué. "Après avoir entendu l'accusé lors de sa première comparution, le juge d'instruction a ordonné son placement en détention provisoire", selon la même source, qui a souligné que "l'affaire fait l'objet d'une instruction judiciaire". **K. Nacera**

BATNA / (SURETE):

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans la crypto-monnaie



Les éléments de la brigade de lutte contre la cybercriminalité en coordination avec la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la sûreté de wilaya de Batna ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la crypto-monnaie (monnaies virtuelles), a-t-on indiqué lundi dans une communiqué du bureau de communication de cette sûreté. Le communiqué a précisé que l'affaire a remonte au " repérage de comptes électroniques sur des réseaux sociaux qui s'adonnent à la promotion, la vente, la possession et l'usage de monnaies virtuelles sur les plateformes numériques". L'opération menée sous l'égide du parquet compétent a donné lieu, a ajouté le document, à l'arrestation de quatre personnes suspectes, la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale de 2.441.500 DA, d'une autre somme en devise de 1.125 euros, deux véhicules de tourisme, une motocyclette, 5 cartes magnétiques Edahabia, deux cartes de paiement électronique, un micro portable, une unité centrale, quatre téléphones portables, un système d'exploitation PlayStation 5. Agés entre 24 et 38 ans, les mis en cause ont été présentés au terme des procédures légales devant le procureur de la République près le tribunal de Batna pour crime d' " achat, vente, usage, possession et commerce d'actifs virtuels et leur mise en échange sur des plateformes électroniques, infraction à la législation et la réglementation des changes et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger, mise en vente par communication électronique de services prohibés et blanchiment d'argent électronique ", selon le même document. **F.Kheira**

FUSILLADE MEURTRIERE EN POLOGNE :

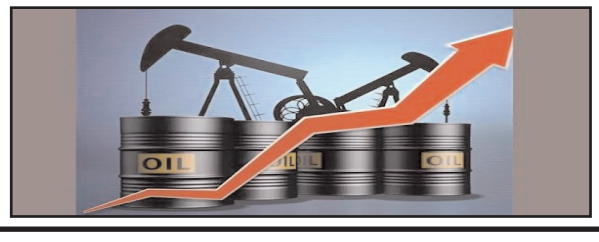
Le suspect de la tuerie de Cracovie est mort de ses blessures

Samedi 8 novembre, un homme a ouvert le feu en plein cœur de Cracovie, en Pologne. Le bilan est lourd : au moins six personnes ont été tuées, quinze autres blessées, dont deux agents de police. Le suspect, blessé lui aussi, a été interpellé sur place et les enquêteurs ont découvert trois autres corps sans vie à son domicile. Aux aurores, lundi 9 novembre, la police annonce que l'auteur présumé est mort de ses blessures, à l'hôpital. Le suspect de la tuerie est soupçonné d'avoir fait au total neuf morts après la découverte des corps de ses parents et de sa sœur, gisant avec des plaies par balles à leur domicile à deux heures de route du lieu de la fusillade. Parmi les six personnes tuées à Cracovie, on compte un Britannique et une Autrichienne. Et parmi les quinze blessés, outre des citoyens polonais, cinq sont de nationalités



étrangères : britannique, portugaise, russe, allemande et autrichienne. **K.Nacera**

Pétrole: le Brent en baisse à 90,3 dollars



Les cours du pétrole s'affichent en baisse mardi, sur fond d'espoirs relatifs à l'évolution de la situation au Moyen-Orient. Après être tombé à 89,66 dollars (vers 09H05 GMT), le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, s'affichait à 90,33 dollars, en baisse de 2,42 %. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, tombait de 2,29 % à 84,86 dollars.

CLIMAT :

Ouverture de la COP31 à Antalya en Turquie

Les travaux de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31) ont débuté lundi dans la ville turque d'Antalya avec la participation de représentants de 196 pays et de sept organisations internationales, en vue d'examiner les défis liés aux changements climatiques dans le monde, de renforcer une transition énergétique juste et d'étudier les mécanismes de financement climatique au profit des pays en développement. Les travaux de l'évènement se dérouleront en plusieurs séquences, avec notamment le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu les 11 et 12 novembre, suivi de la séquence ministérielle de haut niveau du 16 au 20 novembre, durant laquelle les ministres concernés prendront part aux négociations en vue de parvenir aux décisions finales. La liste des participants de haut niveau comprend 37 chefs d'Etat et 35 chefs de gouvernement, ainsi que des représentants de la Commission européenne, de l'Organisation des Nations unies (ONU), de l'Assemblée générale des Nations unies, de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). **N.Nadia**

INDE :

3 ouvriers décédés après avoir inhalé des gaz toxiques dans une usine de composants pour iPhone

Au moins trois ouvriers ont trouvé la mort après avoir inhalé des gaz toxiques alors qu'ils nettoyaient un réservoir de stockage d'eaux usées dans l'usine de composants pour iPhone de Tata Electronics, située dans l'Etat du Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, a indiqué mardi la police. Les ouvriers sont décédés lundi soir, vraisemblablement par asphyxie, à l'intérieur d'un réservoir d'alimentation par nanofiltration de l'usine située dans le district de Krishnagiri, à environ 291 km à l'ouest de Chennai, la capitale du Tamil Nadu. "Hier soir, trois ouvriers sont entrés dans le réservoir de traitement des eaux usées pour effectuer des travaux de nettoyage dans les locaux de Tata Electronics. Ils auraient inhalé des gaz toxiques et se seraient effondrés à l'intérieur du réservoir. Ils ont été immédiatement secourus et transportés d'urgence en ambulance vers un hôpital privé à Hosur.

TAMANRASSET :

Trois morts dans un accident de dérapage et de renversement d'un véhicule utilitaire

Trois personnes ont trouvé la mort dans un accident de dérapage et de renversement d'un véhicule utilitaire, survenu lundi soir dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la cellule de communication des services de la Protection civile. Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de Tamanrasset sont intervenus, lundi soir, suite à un accident de la circulation survenu sur le CW109 reliant Tamanrasset au village de Tahifet, situé à 60 km du chef-lieu de wilaya, précise-t-on de même source. L'accident a été provoqué par le dérapage et le renversement d'un véhicule utilitaire, faisant trois (03) morts sur place. Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset. Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes afin de déterminer les causes de l'accident.